

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 114 54

PRIX DES ABONNEMENTS

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**L'Allemagne dressée contre le monde.**

**La Pologne obligée de veiller à sa sécurité.**

**L'erreur économique américaine.**

**Londres attend la conférence mondiale.**

Le gouvernement de Berlin n'a pas attendu l'assemblée du Reichstag convoquée à l'extraordinaire pour faire entendre sa réponse aux reproches de la France et à l'Angleterre touchant son attitude dans la question des armements.

Une note officielle publiée à Berlin a donné d'avance la substance des prochaines déclarations du chancelier Hitler. « On peut être certain, dit la note, que l'Allemagne ne se soumettra à aucun ultimatum. » Suit un coup de boutoir à M. Paul-Boncour, qui s'appête à ouvrir à Genève le dossier des manquements de l'Allemagne en ce qui concerne les clauses militaires du traité de Versailles. « Tout ce que ce dossier contient de vieux est connu, tout ce qu'il contient de nouveau est faux. » Le chancelier protestera contre le vote de la conférence de Genève qui a assimilé les milices politiques allemandes à des réserves militaires. Ce vote a causé en Allemagne une vive irritation. Il était si commode d'escamoter ce million d'hommes dans le dénombrement des effectifs!

Conclusion : si l'Allemagne n'obtient pas l'égalité de droits en fait d'armement, la conférence de Genève peut se dissoudre.

De son côté, M. von Papen, vice-chancelier du Reich, à qui l'Allemagne doit son dictateur et le monde le redoublement de son insécurité, a tenu à Münster un discours dans lequel ce diplomate raffiné a pris le ministre de la guerre britannique Hailsham d'hypocrisie pour sa menace de recours aux sanctions « contre une puissance dont tout le crime est de se défendre contre des traités immoraux », alors qu'on laisse d'autres puissances prendre impunément les armes, à l'encontre du pacte de Genève. M. von Papen a appelé les Allemands à l'union contre l'étranger.

Le gouvernement de Berlin a fait revenir de Genève son délégué Nadolny, pour faire sentir son dépit à M. Henderson qui avait convoqué la conférence pour aujourd'hui lundi, en vue d'un débat général où il espérait voir la situation s'éclaircir.

A Paris, on rayonne de joie d'avoir retrouvé dans l'Angleterre l'amie des meilleurs jours et de voir l'Allemagne isolée dans une attitude de défi à l'univers.

M. Daladier a fait au Sénat un discours d'une fermeté inaccoutumée. La France, a-t-il dit, est un pays pacifique. Mais elle est consciente de sa force et de son droit et ne cédera pas à la violence. Tant que, dans d'autres pays, on n'interdit pas la fabrication privée des armes, la France ne renoncera pas à en faire fabriquer chez elle, parce que l'industrie privée française doit se préparer au rôle qu'elle aurait à remplir en cas de guerre. Le peuple français ne veut pas avoir à opposer à une nouvelle invasion les seules poitrines de ses citoyens.

Ces déclarations montrent où nous en sommes. Deux mois de dictature hitlérienne ont suffi pour mettre le monde en face du danger d'une nouvelle conflagration.

L'opinion publique polonaise ne s'est pas abandonnée à un excès d'optimisme à la suite des entretiens que l'ambassadeur de Pologne à Berlin a eus avec le chancelier Hitler et l'ambassadeur d'Allemagne à Varsovie avec le ministre des affaires étrangères de Pologne, entretiens dans lesquels on s'est donné, de part et d'autre, de pacifiques assurances.

La *Gazeta Warszawska*, organe nationaliste, constate que l'Allemagne ne renonce

aucunement à réclamer la « restitution » des provinces prussiennes incorporées à la Pologne. Hitler, moins encore qu'aucun de ses prédécesseurs, pourrait faire pareil acte de renonciation. La Pologne, de son côté, ne se laissera jamais persuader de se dessaisir du pays de la Vistule.

La *Gazeta* ne croit pas plus qu'avant à la possibilité d'un accord pour la révision des frontières. Cependant, il n'y a pas à craindre, dit-elle, que la paix soit troublée d'ici longtemps et les déclarations pacifiques du chancelier Hitler peuvent être tenues pour sincères, en ce sens que la nouvelle Allemagne a besoin de tranquillité pour opérer sa transformation intérieure, qui est une affaire de longue haleine. Mais cette transformation a justement pour but de mettre l'Allemagne en état de reprendre dans le monde la place et la puissance d'où la défaite l'a fait déchoir. Quand ce relèvement sera réalisé, sonnera l'heure du tragique dialogue entre la Pologne et l'Allemagne.

La Pologne n'a qu'une chose à faire : se fortifier pour l'heure de l'explication inévitable.

Un des principaux paragraphes du communiqué qui a été publié à la suite des entretiens Roosevelt-Macdonald, à Washington, proclamait qu'« un effort devrait être fait pour supprimer les entraves dont souffre le commerce international, notamment l'élévation des tarifs douaniers, les systèmes des contingentements et les restrictions apportées à l'achat des devises étrangères ».

Les amateurs de paradoxe, du coup, étaient servis. S'il est, en effet, un Etat qui n'a pas à donner des leçons en matière de tarifs douaniers, c'est bien la grande république américaine, qui n'a cessé, depuis quinze ans, d'augmenter ses droits afin d'empêcher les produits européens de continuer à pénétrer chez elle et qui a inventé toute une série de dispositifs pour arrêter à la frontière les produits qui avaient encore des chances de trouver acheteurs.

Les Etats-Unis poursuivaient le but suivant : fermer le marché et le réserver complètement aux travailleurs américains ; mais, dans le même temps, comme la capacité d'absorption de leur marché commençait à diminuer, il s'agissait pour eux de trouver à écouter le trop-plein sur les autres marchés du monde. Cette politique devait conduire les Etats-Unis à une impasse, tout comme leur fameuse politique du crédit, développé dans toutes les classes de la société, favorisant la spéculation, poussant l'ouvrier à engager, à l'avance, le salaire de plusieurs années, a conduit à la situation qu'on sait.

Les Anglais sont d'avance très contents de la conférence économique mondiale qui va s'ouvrir à Londres, le 12 juin.

On songe naturellement que, bien que ne sachant rien de la tournure que la conférence prendra, le seul fait qu'elle aura lieu à Londres leur vaudra d'y jouer un rôle prépondérant.

Mais ce n'est pas cela qui les remplit d'une joie prématurée. Ils envisagent un résultat certain, facile à supputer dès maintenant : le mouvement d'affaires qui se produira par la seule présence dans leur capitale de toutes les délégations étrangères : soixante-six délégations, avec tous leurs experts, interprètes, sténographes, dactylographes ; trois cents journalistes, qui enverront quantité de dépêches. Si la conférence dure deux mois, on compte qu'elle laissera à

Londres environ 50 millions de francs suisses. Les Londoniens espèrent qu'elle se prolongera bien au delà. Si même la politique britannique devait ne rien gagner aux débats, le commerce de Londres inscrira des millions de profit, car on sait que les délégués internationaux dépensent beaucoup, aux frais de la princesse.

## Le procès Nicole

Ce matin, lundi, s'est ouvert à Genève, à la Salle centrale, au pied de la vieille ville, le procès des émeutiers du 9 novembre 1932.

Dix-huit inculpés comparaissent devant la Cour d'assises fédérale, que préside M. Soldati et dont les débats, dit-on, dureront trois semaines.

Mais commençons par rappeler les faits saillants qui ont motivé cette session des Assises fédérales :

### L'émeute

Au début de novembre dernier, de grandes affiches répandues à profusion dans la ville et dans le canton de Genève annoncèrent « la mise en accusation publique des sieurs Nicole et Dickier », soit des deux chefs du parti socialiste-communiste genevois.

Il s'agissait d'une assemblée populaire que convoquait, pour le mercredi 9 novembre, en termes destinés évidemment à faire sensation, le comité de l'Union nationale, nouveau parti politique qui était formé des adhérents de l'ancienne Union de défense économique et des membres de l'Ordre politique national, groupe qui réunissait les partisans de M. Georges Oltramare, directeur du *Pilori*.

Il fallait être un imbécile ou être dénué de toute bonne foi pour ne pas saisir la portée exacte de cette « mise en accusation », fort désagréable, sans doute, mais sans danger pour ceux qui en étaient l'objet. Mais Léon Nicole, qui fonctionne quotidiennement, dans le *Travail-Droit du peuple*, comme accusateur public, et qui n'y regarde jamais à deux fois avant d'attaquer un adversaire, quitte à revenir en arrière quand l'affaire se gâte, Léon Nicole réagit très violemment. Dans un premier article, intitulé : « La canaille fasciste essaye de sévir à Genève », il écrivait notamment : « Ces messieurs vont trouver à qui parler. C'est sans aucun ménagement que nous invitons la classe travailleuse genevoise à les combattre. Nous les combattrons avec les armes qu'ils ont eux-mêmes choisies ! »

Les « fascistes » qui hantaient les nuits de M. Nicole avaient choisi une arme un peu émousée : la parole. Le chef socialiste aurait pu convoquer à son tour une autre assemblée en un autre point de la ville, et faire le procès de ses adversaires. C'était mal connaître le tyran bolchévisant, avide de frapper un grand coup, un coup qui serait peut-être décisif. A l'annonce de l'assemblée où on devait faire son procès, le sieur Nicole eut tout d'abord l'audace de demander au Conseil d'Etat et au Conseil administratif (conseil communal) de Genève que cette réunion fût interdite. « Sinon, déclara-t-il, une telle provocation ne restera pas sans réponse et cette réponse se donnera sur place, à la salle communale de Plainpalais, le soir même et à l'heure annoncée par les organisateurs de la manifestation ». En même temps, le *Travail* convoquait les membres du parti à se rendre en masse à la salle de Plainpalais. La situation, dès lors, était simple : ou bien les autorités genevoises cédaient devant les prétentions arrogantes de Nicole et celui-ci de crier victoire, ou bien elles passaient outre et c'était alors la bagarre en perspective.

Les autorités de Genève tinrent bon et se préoccupèrent aussitôt d'assurer l'ordre, qui paraissait d'autant plus menacé que l'irritation du démagogue bolchéviste montait à un degré encore inconnu.

« La classe travailleuse, écrivait Nicole, apprend, une fois de plus, qu'elle ne peut et ne doit compter que sur elle-même pour la défense de sa dignité et de sa peau.

« Il n'est pas douteux que le tribunal qui doit fonctionner à Plainpalais est un premier essai de violente intimidation des travailleurs.

« La classe travailleuse genevoise va-t-elle se laisser faire ? Non, non et non !

« Ce soir, les réactionnaires trouveront à qui parler devant la Salle communale de Plainpalais et dans la salle. Ils devront être mis dans l'impossibilité d'accomplir leur besogne d'agents provocateurs. Nous ne leur permettrons pas la création d'un tribunal d'exception où les accusés n'auraient pas même le droit d'être entendus. »

Le mercredi 9 novembre, légitimement inquiet

des conséquences de cette prose incendiaire, le Conseil d'Etat genevois, prévoyant que les forces de police qu'il avait à sa disposition ne seraient pas suffisantes, demanda au Département militaire fédéral qu'on mit à sa disposition l'école de recrues d'infanterie n° III/1, en service à Lausanne. Cette demande fut agréée et les 600 hommes de cette école, sous les ordres du colonel Lederrey, arrivèrent à Genève à la fin de l'après-midi. L'école de recrues avait comme mission :

« 1° De garder la caserne et l'arsenal ;

« 2° De protéger le palais de la Société des nations, au quai Wilson ;

« 3° De coopérer à l'action de la police en vue du maintien de l'ordre à la rue de Carouge et aux environs de la salle communale de Plainpalais, dès qu'elle en sera requise par le président du Conseil d'Etat et jusqu'à la fin de la manifestation, sur ordre et suivant instructions ultérieures ;

« 4° De rétablir l'ordre en ville après la manifestation. »

Ce que fut la soirée sanglante du 9 novembre, on s'en souvient. Tandis que, dans la salle communale de Plainpalais, la séance de l'Union nationale se déroulait sans autre violence, ou presque, que des violences verbales, dans les rues, aux alentours, il en allait tout autrement.

Aux partisans les plus excités, avides du « Grand soir », de Nicole, s'étaient joints les communistes, sous la direction des habitués Tronchet et Lebet ; puis, une pègre toujours en quête d'un mauvais coup, renforcée de quelques agitateurs accourus du dehors ; enfin, les amateurs de vacarme et les inévitables badauds, venus pour crier et siffler ou pour voir rosser le commissaire, mais qui, bien entendu, les uns et les autres, ne croyaient pas que les choses en arriveraient au point où, hélas ! elles arrivèrent.

Tout cela faisait une foule assez compacte, qui, sous l'influence des discours incendiaires, révolutionnaires, des sieurs Nicole et Tronchet et sous celle d'autres agents de désordre, excités par le bruit, prise au piège de ses cris et de ses sifflets, de plus en plus nerveuse, bouscula les barrages de police, menaçant de les rompre, ce qui eût ouvert aux énumérées communistes l'accès de la salle communale. On se rend aisément compte de ce qui se serait passé : la bagarre à l'entrée et dans la salle, l'assomade, le massacre de dizaines et de dizaines de personnes.

Ordre fut alors donné à la compagnie I de l'école de recrues, sous les ordres du major Perret et du premier-lieutenant Burnat, de dégager un des barrages de police les plus menacés en déblayant le boulevard du pont d'Arve, où la foule était particulièrement dense, et de refouler celle-ci sur la place du Palais des expositions, puis sur la plaine de Plainpalais. Cette manœuvre demandait la formation en deux files, qui présente le grand avantage d'isoler les hommes, mais qui prouve nettement que les officiers ne s'attendaient pas à la résistance à laquelle ils se heurtèrent.

Ce furent d'abord des tentatives de débauchage, les manifestants engageant les soldats à livrer leurs armes, à abandonner leurs chefs, voire à se tourner contre ceux-ci. Ces tentatives n'ayant pas abouti, les meneurs passèrent à un stade plus avancé de « fraternisation » : les soldats furent assaillis à coups de pied, de poing, de matraques et de cannes ; on en désarma une quinzaine, dont les armes furent brisées ou jetées à l'égoût.

Pavés, cailloux, poivre marquèrent également les sentiments fraternels des émeutiers à l'égard des soldats, dont une vingtaine, et notamment sept gradés, furent très sérieusement blessés. On a relevé à ce propos l'existence certaine d'un plan d'opérations, les manifestants se partageant cette triste et lâche besogne.

Une partie de la compagnie I parvint cependant à se regrouper, face à la foule hurlante, devant le Palais des expositions. Mais les meneurs, encouragés par leur premier succès, revinrent bientôt à la charge, harcelant les soldats, qui, serrés de près, menacés indéniablement dans leur vie, durent se résoudre à tirer.

Il était un peu plus de 9 h. ½. La fusillade crépita durant une dizaine de secondes. Ce ne fut qu'en voyant des hommes tomber que la foule, enfin, se retira. Le sieur Nicole avait treize cadavres sur la conscience ; une quarantaine de blessés furent conduits à l'hôpital. Beaucoup d'autres, dont on ne peut fixer le nombre exact, reçurent des soins à la policlinique ou à domicile.

On se souvient de ce que furent les journées qui suivirent : le deuil de Genève, l'émotion de toute la population suisse, l'inquiétude à l'étranger, l'indignation à l'égard du maléfaisant Nicole, dont l'orgueil rageur avait voulu ce sang, de Nicole qui fut arrêté et conduit à Saint-Antoine,

où le rejoignirent un certain nombre de ses complices.

Et ce furent encore l'état de siège, l'arrivée des bataillons valaisans, la mobilisation des troupes genevoises et les incidents inquiétants qui l'accompagnaient. Peu à peu, l'agitation cependant se calma.

Une double enquête fut menée : la première, à la demande du colonel Lederrey, sur les conditions dans lesquelles la troupe avait été appelée à intervenir et à tirer. Voici les conclusions du major Krafft, auditeur de la première division, désigné comme juge d'instruction *ad hoc* : « ... J'estime qu'il n'y a pas lieu d'ordonner l'ouverture d'une enquête régulière soit contre le colonel Lederrey, soit contre le major Perret, soit contre le premier-lieutenant Burnat, soit contre les autres officiers, sous-officiers ou soldats pour les actes qu'ils ont commis dans la soirée du 9 novembre 1932, ces actes ayant été commis dans l'accomplissement de la mission dont ils étaient chargés.

« En effet, le colonel Lederrey, soit dans son ordre du 9 novembre 1932, soit verbalement, n'a fait qu'orienter très exactement la troupe sur les moyens dont elle disposait pour une mission de police, ceci sur la base d'extraits du Règlement de service, projet 1932. Il n'a ni par écrit, ni verbalement, donné l'ordre à la troupe de tirer dans la soirée du 9 novembre. Je ne vois ainsi pas quel délit, prévu par le code pénal militaire, cc. officier pourrait avoir commis.

« En ce qui concerne le major Perret et le premier-lieutenant Burnat, qui ont donné l'ordre à la troupe de tirer, ceux-ci ont agi tant en leur qualité de chefs qu'en leur titre personnel, aussi bien en l'état de légitime défense (art. 25, 1<sup>er</sup> al. du code pénal militaire) qu'en celui de nécessité (art. 26, chiffres 1 et 2 du code pénal militaire).

« Enfin, les sous-officiers et soldats qui ont tiré sur la foule ont agi en exécution d'un ordre de service (art. 18 du code pénal militaire) et ils étaient, d'autre part, comme leurs chefs, en état de légitime défense et en état de nécessité. »

Sur la base de cette enquête et des conclusions du juge d'instruction *ad hoc*, le Département militaire fédéral a, le 22 novembre 1932, pris la décision suivante :

« Il n'y a aucune raison d'ouvrir une enquête pénale militaire contre le colonel Lederrey, qui commandait les troupes, contre le major Perret, le premier-lieutenant Burnat, ni contre d'autres officiers, sous-officiers et soldats qui ont fait usage de leur arme à feu, le 9 novembre. La troupe a eu recours aux armes dans l'exécution de la mission qui lui avait été assignée et seulement lorsqu'elle y fut contrainte. »

De son côté, le Conseil fédéral confia à M. Du Pasquier, de Neuchâtel, le soin d'instruire l'affaire en ce qui concerne l'émeute, son organisation, ses agents.

Des nombreux agitateurs qui furent arrêtés, une vingtaine sont assis, depuis ce matin, sur les bancs des accusés de la Cour d'assises fédérale. Le peuple suisse tout entier, nos voisins, suivront avec attention les débats du procès qui vient de s'ouvrir.

Il n'est pas question dans cette affaire, quoi qu'en ait dit le comité du parti socialiste suisse, qui blâme sans cesse le sieur Nicole, mais qui le suit comme un caniche, il n'est pas question des « droits » de « la classe ouvrière genevoise », mais bien de la vanité monstrueuse, de l'orgueil rageur d'un fauteur de désordres, qui a mené à la mort quelques malheureux fanatisés, exaspérés, et d'imprudents curieux. Une condamnation ne rendra certes pas la vie aux victimes de Nicole. Mais un acquittement redonnerait courage à tous les amateurs de grabuge. Il décuplerait l'insolence du chef bolchévisant et amoindrirait l'autorité des pouvoirs publics.

En outre, que, demain, Nicole soit acquitté et on risque de voir, parallèlement et simultanément, augmenter la force de l'extrême-gauche et celle des « fronts » antimaxistes ! Tôt ou tard, ce serait alors, un jour ou l'autre, la lutte pour la conquête de la rue, la guerre civile avec son cortège de morts, de misères et de haines, la guerre civile où sombrerait la démocratie suisse.

Croyons, malgré les lacunes extraordinaires de la loi fédérale, en un verdict de courage et de justice. Souhaitons que, en ces temps de crise et, partant, de mécontentement, Nicole et ses amis soient mis hors d'état de nuire aux malheureux qu'ils abusent.

#### Les prévenus

Voici la liste des prévenus au nombre de dix-huit :

1. Léon Nicole, né le 10 avril 1887, de Montcherand (Vaud), rédacteur, à Genève.
2. Auguste Millasson, né le 12 février 1902, de Châtel-Saint-Denis, chauffeur.
3. Albert Dupont, né le 27 mai 1903, de Genève, avocat.
4. Francis Bæriswyl, né le 18 mai 1901, de Fribourg, fonctionnaire des postes, à Genève.
5. Edmond Isaak, né le 30 octobre 1889, fonctionnaire communal, à Genève.
6. Albert Baudin, né le 5 novembre 1877, de Mollens (Vaud), vendeur de journaux.
7. Jules Daviet, né le 7 mars 1887, de Genève, terrassier.
8. Edmond Duboux, né le 31 décembre 1892, de La Chaux-sur-Cossonay, charpentier.
9. Otto Mætzler, né le 7 janvier 1913, de Bernegg (Saint-Gall), garçon-boucher.

10. Robert Mégevand, né le 2 mai 1908, de Veyrier, manoeuvre.

11. Franz Pinggera, né le 8 décembre 1906, d'Igis (Grisons), tailleur.

12. Max Hofer, né le 8 août 1911, de Rapperswil, surveillant de bains.

13. Kiamil Mahmoud, né le 3 septembre 1916, de nationalité turque, sans profession.

14. Albert Wüthrich, né le 29 novembre 1904, de Trub, polisseur.

15. Francis Lebet, né le 12 juin 1897, de Buttes (Neuchâtel), marchand-fripier.

16. Lucien Tronchet, né le 4 octobre 1902, de Choulex, maçon.

17. Pierre Tronchet, né le 15 août 1913, de Choulex, plâtrier-peintre.

18. Emile Senn, né le 23 août 1906, de Winznau (Soleure), menuisier.

#### Les textes de lois applicables aux inculpés

Aux termes de l'art. 73 du Code pénal fédéral, les Assises fédérales sont appelées à connaître de la haute trahison, de la révolte et des actes de violence envers les autorités fédérales. Elle connaît aussi (art. 52) des délits susmentionnés lorsqu'ils sont commis contre les autorités d'un canton si ces actes « ont été la cause ou la conséquence de troubles qui ont amené une intervention armée de la Confédération ». C'est le cas qui s'est produit à Genève le 9 novembre.

Les actes reprochés aux inculpés tombent sous le coup des dispositions du titre III du Code pénal fédéral, relatives aux crimes et délits contre l'ordre constitutionnel et la sûreté intérieure de l'Etat, et plus spécialement de l'article 46.

Cet article est, du reste, d'une rédaction très large, au sens juridique du mot, et le ministère public fédéral en requiert, dans son arrêt de renvoi, l'application à tous les inculpés.

Voici le texte du premier alinéa de cet article 46 :

« Celui qui participe à un attroupement et manifeste avec des voies de fait l'intention de résister à une autorité fédérale et de l'obliger à prendre ou à l'empêcher de prendre une décision est puni de l'emprisonnement avec amende et, dans les cas graves, de la réclusion. »

L'alinéa suivant étend, du reste, le délit même aux manifestants qui n'ont pas usé de violence. Il stipule, en effet, que « la peine s'applique à ceux qui font partie d'un attroupement ayant pour but d'entraver l'exécution des lois fédérales ».

Le code se préoccupe, par ailleurs, de proportionner la peine aux responsabilités et de frapper plus lourdement les instigateurs du délit. « Est réputé auteur, dit-il à l'article 19, celui qui, par son propre fait ou en y provoquant d'autres personnes, est la cause principale d'un crime ou d'un délit. »

Et l'article 48 stipule que cette provocation peut être faite « par paroles », par écrit ou autrement.

Le code prévoit aussi le cas où il y aurait complot. « Lorsque, spécifie l'article 40, un crime ou un délit a été commis par plusieurs individus après s'être concertés, ils sont tous considérés comme auteurs. »

Nicole, Lebet, Lucien Tronchet, Millasson, Dupont, Isaak, Daviet et Pierre Tronchet ont intentionnellement décidé ou provoqué publiquement d'autres personnes à former un attroupement et à résister par des voies de fait à l'autorité du canton de Genève. Ils se sont rendus coupables d'instigation, éventuellement de provocation publique à la révolte et cela, Nicole, Dupont, Millasson et Isaak, après s'être concertés.

Baudin, Daviet, Duboux, Hofer, Mætzler, Mégevand, Mahmoud, Pinggera, Senn, Pierre Tronchet et Wüthrich ont intentionnellement participé à un attroupement et manifesté par des voies de fait l'intention de résister à une autorité cantonale. Ils se sont rendus coupables de participation à la révolte.

Isaak et Bæriswyl, après s'être concertés, ont confectionné et livré des moyens d'attaque et se sont rendus par là coupables de complicité de révolte.

#### PROTECTION DES SITES

On nous écrit de Sion :

Sur la demande de la Ligue suisse pour la protection de la nature (Heimatschutz), le Conseil d'Etat valaisan vient de prendre un arrêté déclarant la forêt d'Aletsch dans le Haut-Valais « réserve forestière absolue » et « site à protéger », en vertu de l'art. 186 de la loi valaisanne d'application du code civil suisse. Il est, en conséquence, interdit d'en exploiter les bois et d'y amasser la litière, d'y cueillir des plantes et des fleurs, d'y laisser parcourir le bétail et d'y chasser.

#### Le « Front national »

Samedi a eu lieu à Zurich la fusion du *Nouveau Front* et du *Front national* en une seule organisation qui a pris le nom de *Front national*. Aux termes de l'article 2 des nouveaux statuts, la société a pour but la régénération morale et politique du peuple suisse. Pour atteindre son but, la société prend la forme d'un parti politique.

#### Pour le 28 mai

Le parti radical vaudois a tenu, hier dimanche, un congrès présidé par le député aux Etats Chamorel.

Après une discussion générale, ouverte par le conseiller fédéral Pilet-Golaz, chef du Département des postes et chemins de fer, qui a montré la nécessité pour la Suisse de diminuer ses dépenses, l'assemblée, sans opposition, à l'unanimité moins quelques abstentions, a voté un ordre du jour engageant les électeurs vaudois à accepter la loi soumise à la votation populaire.

\*\*\*

Le congrès chrétien-social du canton de Zurich a décidé, à une grosse majorité, de laisser la liberté de vote pour le scrutin du 28 mai sur l'adaptation des traitements du personnel fédéral.

\*\*\*

Le congrès du parti zuricois des paysans s'est prononcé en faveur de la loi d'adaptation des traitements du personnel fédéral.

\*\*\*

L'assemblée des délégués du parti radical s'est prononcée à la quasi-unanimité pour la loi d'adaptation des traitements.

\*\*\*

Le parti radical du canton de Berne a résolu, par 124 voix contre 45, de laisser la liberté de vote, conformément à la proposition du comité central.

\*\*\*

Les délégués du parti des paysans et bourgeois d'Argovie ont résolu d'approuver la loi.

\*\*\*

Les délégués du parti radical argovien ont décidé, par 108 voix, de recommander l'acceptation du projet d'adaptation des traitements du personnel fédéral ; 66 délégués se prononcèrent pour la liberté de vote.

\*\*\*

Le parti conservateur thurgovien a résolu, par toutes les voix contre 7, de recommander l'acceptation de la loi.

\*\*\*

Le parti radical schaffhousois, à une grosse majorité, a décidé de recommander l'acceptation de la loi sur l'adaptation des traitements du personnel fédéral. Il a refusé une proposition laissant la liberté de vote.

\*\*\*

Les radicaux saint-gallois ont décidé, à une grande majorité, de recommander l'acceptation de la loi sur l'adaptation des traitements du personnel fédéral.

\*\*\*

Le comité du parti radical neuchâtelois s'est prononcé, par 33 oui contre 2 non, en faveur de la loi fédérale du 15 décembre 1932 réduisant les traitements et salaires des personnes au service de la Confédération.

\*\*\*

Le comité central du parti conservateur du canton de Schwytz a décidé, à l'unanimité, de recommander le vote du projet d'adaptation des traitements du personnel fédéral.

\*\*\*

Le comité du parti radical tessinois a décidé le rejet du projet d'adaptation des traitements du personnel fédéral.

#### Les hauts tarifs ferroviaires

##### Leurs causes et leurs conséquences

Toute notre situation économique est déterminée par un fait d'une importance capitale : la Suisse est, par excellence, un pays d'exportation. Le cinquième seulement de sa population se voue à l'agriculture ; il y a longtemps qu'elle a cessé d'être un Etat agricole pour se consacrer essentiellement à l'industrie et, en raison des insuffisantes possibilités de vente sur le marché intérieur, à l'exportation sans laquelle il lui est désormais impossible de vivre. Il en résulte que l'état économique de la Suisse dépend en majeure partie de la prospérité ou de la carence de nos industries d'exportation.

Pour ces industries, le montant des taxes de transport est d'une grande importance. Des tarifs élevés augmentent les prix de revient, donc aussi les prix de vente. Or, il s'agit avant tout de concourir avec l'étranger et, par conséquent, de pouvoir vendre aux prix du marché mondial. Mais si les frais de production et de transport d'un article déterminé sont sensiblement plus élevés en Suisse qu'ailleurs, il ne sera pas possible, même en consentant les plus grands sacrifices, d'adapter nos exigences à celles de l'étranger, et nos produits s'en trouveront préjudiciés. Sans doute, la Suisse met sur le marché mondial, avant tout, des produits de qualité qui, par cela même, peuvent être, sans inconvénient, un peu plus chers que ceux de la concurrence. Mais l'étranger s'est mis aussi à fabriquer en masse des produits de qualité et, jouissant de tarifs de transport plus bas, peut réduire ses prix.

Bien qu'en Suisse, les prix aient baissé depuis quelques années, les taxes de transport par chemin de fer sont demeurées très élevées. Depuis 1914, les tarifs des Chemins de fer fédéraux ont subi, par exemple, les augmentations suivantes par quintal :

Pour 50 km. : grande vitesse, 164 % ; colis isolés, 160 %. Pour 100 km. : grande vitesse, 167 % ; colis isolés, 166,5 %. Pour 150 km. :

grande vitesse, 147 % ; colis isolés, 146,5 %. Pour 250 km. : grande vitesse, 96 % ; colis isolés, 96 %.

Le coût de la vie a baissé au point de n'être plus que de 32 % supérieur à ce qu'il était avant la guerre, tandis que les tarifs ferroviaires sont de trois à cinq fois supérieurs. Ceux-ci ne supportent aucune comparaison avec les taxes perçues à l'étranger : c'est ainsi qu'un transport d'étain de Bâle à Coire revient plus cher que de Mexico à Bâle, ou que l'envoi de mouchoirs imprimés coûte davantage de Glaris à Bâle que de Bâle à Changhaï. Un billet pour un petit trajet en Suisse se paye plus cher que pour des distances considérables à l'étranger.

On comprend que, en raison de leur mauvaise situation financière, les Chemins de fer ne soient pas en état de réduire leurs tarifs. Les comptes du dernier exercice bouclent par un déficit de quelque 50 millions de francs et il faut s'attendre à un déficit plus grand encore pour 1933. Mais nous courons le danger d'être de plus en plus laissés de côté par le trafic international. La statistique montre déjà nettement que la route du Gotthard, qui est la plus courte pour la traversée des Alpes, est abandonnée au profit de voies étrangères.

Il faut abaisser les tarifs, c'est l'unique solution ! Mais ce ne sera possible que si les Chemins de fer peuvent réduire leurs frais généraux. Chacun en tirera la conclusion qui s'impose quant à l'adaptation des traitements du personnel de la Confédération et des Chemins de fer qui fera l'objet de la votation du 28 mai.

#### SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE

Cette Société se réunira à Porrentruy, samedi 20, et dimanche 21 mai.

Samedi, à 8 h. du soir, séance dans la grande salle de l'Hôtel international. 1. Allocutions du président central de la Société jurassienne d'émulation et du président de la Société d'histoire de la Suisse romande. 2. Communications : M. le professeur Amweg : *Aperçu historique et archéologique sur le château de Porrentruy*, M. le professeur Piaget, archiviste d'Etat : *Amoureux de la reine* (Othon de Grandson), 3. Vieux chants jurassiens exécutés par un groupe choral de Porrentruy.

Dimanche, à 11 h. 30, départ en autocar pour Saint-Ursanne, par Courgenay. Visite de la collégiale et de son trésor. 13 h., déjeuner à l'Hôtel du bœuf. 15 h., départ en autocar pour Bienna.

#### La fête des narcisses à Montreux

Les préparatifs pour la fête des narcisses, qui, comme on le sait, se célébrera les 10 et 11 juin, se poursuivent activement. Aucun effort n'est épargné afin que la traditionnelle manifestation montreuissienne ne le cède en rien aux précédentes et que les visiteurs puissent emporter de leur séjour dans notre contrée le meilleur des souvenirs. Afin de rendre accessible à tous la participation à la fête, les hôteliers de Montreux ont fixé des prix à forfait comprenant outre la pension complète, le service et la surtaxe et ceci à des conditions extrêmement intéressantes. On peut, en s'adressant au syndicat d'initiative, s'en procurer le détail.

#### NÉCROLOGIE

##### A la mémoire du docteur Collomb

D'un article du *Journal de Genève*, paru vendredi, nous détachons les lignes suivantes :

Praticien consciencieux, d'un calme, d'une patience et d'une bienveillance exemplaires, opérateur adroit, le docteur Collomb était aussi de ceux qui se plaisaient aux travaux scientifiques, aux recherches de laboratoires et qui tiennent volontiers la plume.

Privat-docent dès 1902, il donnait à la Faculté de médecine un « répertoire » pratique d'ophtalmologie avec démonstrations d'anatomie pathologique et de bactériologie oculaire, traitait des symptômes et lésions oculaires dans les maladies générales.

Il a publié une vingtaine de monographies. Il n'avait cessé de s'intéresser de façon toute particulière aux affections et notamment aux conjonctivites compliquées qu'il avait étudiées au début de sa carrière.

Il savait intéresser ses collègues lorsqu'il prenait la parole et dans plusieurs thèses de doctorat, qui ont vu le jour au cours de ces dernières années, son assistance et ses bons offices ont été expressément signalés.

Rappelons aussi que, resté très attaché à son canton d'origine, le docteur Collomb s'était aussi mêlé à la vie publique de Genève. Non seulement il était l'un des soutiens les plus actifs des groupements fribourgeois et de la *Salevia*, la société d'étudiants qui jouait un rôle de premier plan dans ses affections, mais il comptait parmi les militants du parti indépendant et il en présida le cercle.

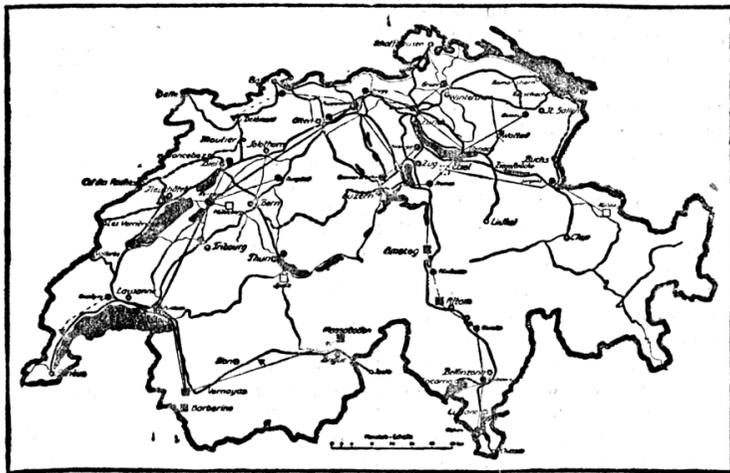
Pas d'eau de toilette, pas de bains  
sans le  
**Kaiser-Borax**  
Heinrich Mack Nachf., Ulm, S. G.

## L'électrification des lignes Delémont-Delle et Uznach-Ziegelbrücke-Linthal

Les lignes de Delémont-Delle et Uznach-Ziegelbrücke-Linthal seront exploitées à la traction électrique à partir d'aujourd'hui 15 mai. Ainsi se trouvera franchie une étape importante du deuxième programme d'électrification des Chemins de fer fédéraux. En achevant, en 1928, le premier programme, qui avait été réalisé à un rythme accéléré, on se trouva avoir muni du nouveau mode de traction des lignes les plus importantes du réseau national. Elles représentaient ensemble une longueur de 1666 km. Le deuxième programme d'électrification, établi en 1929, embrasse un réseau de 504 km. Il doit être complètement réalisé en sept ans. Les travaux ont commencé en 1930 déjà. Les lignes Uznach-Ziegelbrücke-Linthal et Delémont-Delle sont maintenant équipées avec la traction électrique,

et la cérémonie d'inauguration a eu lieu, pour l'une le 12, et pour l'autre le 13 mai. Ces deux lignes comprises, le réseau électrifié des Chemins de fer fédéraux compte, aujourd'hui, 1883 km., c'est-à-dire 65 % de la totalité des voies. 86 % du trafic global est effectué au moyen de la traction électrique. Le deuxième programme d'électrification comprend également la ligne de Berne-Langnau-Lucerne. On y travaille actuellement et la transformation doit être achevée pour le 1<sup>er</sup> octobre 1934.

Nous nous approchons ainsi du jour où les travaux d'électrification subiront un arrêt et où notre industrie, par conséquent, perdra une source de gain qui était pour elle la bienvenue depuis plusieurs années.



Le réseau électrifié des chemins de fer fédéraux compte actuellement 1883 km.

● Usines des CFF □ Autres usines ● Sous-station 132000/66000 volts ● Sous-station 66000/33000 volts ▲ Station d'alimentation — Ligne de transmission de 132000 volts — de 66000 volts — de 33000 volts — Ligne de contact de 15000 — Tronçon qu'on projette d'électrifier

La carte ci-dessus donne une idée de l'état de l'électrification au 15 mai 1933. On y verra que toutes les lignes importantes des chemins de fer fédéraux sont maintenant pourvues du nouveau mode de traction. C'est là un avantage non seulement pour l'exploitation ferroviaire rendue plus économique, mais aussi pour le public voyageur et le tourisme en général.

Jusqu'à fin 1932, on avait dépensé pour l'électrification 762 millions de francs, dont 482 millions pour les installations fixes et 280 pour le matériel roulant (locomotives et véhicules moteurs). Une fois le deuxième programme d'électrification complètement achevé, les dépenses totales s'élèveront à 797 millions de francs. Il y a lieu de défalquer de cette somme les 60 millions versés par la Confédération au titre de travaux de chômage. De sorte que, en fin de compte, l'électrification aura coûté aux Chemins de fer fédéraux 737 millions de francs.

Les travaux de transformation de la ligne Delémont-Delle, longue de 40 km., ont été entrepris en 1931, dès que le conseil d'administration eût accordé à cet effet le crédit nécessaire de 5,785,000 francs. Avant de procéder à l'électrification proprement dite, il fallut exécuter des travaux préparatoires importants, comme par exemple la transformation du viaduc métallique près de Sainte-Ursanne en point voûté en béton, et d'autres ponts plus petits. On a également agrandi le gabarit des tunnels en surélevant les voûtes et en abaissant le niveau des rails.

Nous pensons intéresser les lecteurs en donnant ci-après quelques renseignements techniques sur les travaux d'électrification :

La ligne de contact a été établie selon les procédés qui s'étaient avérés avantageux sur les autres tronçons. Elle se compose d'un fil de cuivre de 107 mm<sup>2</sup> de section, suspendu tous les 10 ou 12 m. à un câble porteur. Des mâts zingués, munis de consoles et de traverses, servent de supports. Dans les courbes en pleine voie, le fil de contact est suspendu obliquement au câble porteur dont les points d'appui se trouvent en dehors de la voie, tandis que le fil de contact lui-même, par l'inclinaison des fils de suspension, reste dans l'axe de la voie. On a installé, dans les gares, des interrupteurs à huile et, dans les stations, des interrupteurs à corne. Pour augmenter dans toute la mesure du possible la sécurité de l'exploitation, on a utilisé, pour toute l'installation de la ligne de contact, le procédé d'isolement double.

La ligne de contact est alimentée par la nou-

velle sous-station de Delémont, laquelle est reliée à la sous-station de Muttetz par deux lignes de transmission unipolaires à 33 K V de 40 km. de longueur. Les lignes de transmission sont fixées aux supports de la ligne de contact de la ligne de Bâle-Delémont. La sous-station de Delémont est pourvue de deux transformateurs de 3000 kVA chacun, destinés à abaisser la tension de 33 kV aux 15 kV nécessaires à la ligne de contact. Comme le tronçon Delémont-Delle n'est alimenté que d'un côté, on a établi une ligne auxiliaire qui servira à maintenir la circulation des trains en cas de dérangement.

L'emploi de courant alternatif monophasé avec une tension de 15,000 volts au fil de contact imposa la transformation des installations électriques à courant faible, le long de la voie ; les lignes aériennes destinées au télégraphe, au téléphone, aux signaux et à l'éclairage durent, en particulier, être mises sous câbles.

La ligne Delémont-Bâle étant maintenant électrifiée, c'est toute la ligne internationale Domodossola-Lötschberg-Berne-Delémont-Delle qui se trouve mise au bénéfice du nouveau mode de traction.

La ligne Uznach-Ziegelbrücke-Linthal est longue de 38,8 km. Le conseil d'administration accorda les crédits nécessaires de 2,407,000 fr., en octobre 1931, et les travaux commencèrent au printemps de 1932. Il avait fallu au préalable renforcer quelques ponts et élargir un petit tunnel. La ligne de contact a été établie selon les procédés employés sur le tronçon Delémont-Delle.

Pour le moment, la ligne Ziegelbrücke-Linthal est alimentée, sans que des transformations spéciales eussent été nécessaires, par la sous-station de Sargans, au moyen de la ligne de contact Sargans-Ziegelbrücke. C'est le poste d'interrupteur de Wattwil, au moyen de la ligne de contact Wattwil-Uznach, qui alimentera jusqu'à nouvel avis la ligne Uznach-Ziegelbrücke. Quand l'usine de l'Etzel sera achevée, c'est elle qui sera chargée de fournir le courant pour les deux tronçons. Cette transmission se fera par les lignes de contact Lachen-Ziegelbrücke et Rapperswil-Uznach.

Là aussi, les 15,000 volts de la ligne de contact obligèrent à mettre sous câbles, le long de la voie, toutes les installations électriques à courant faible et à basse tension, en particulier, les lignes aériennes pour le téléphone, le télégraphe, les signaux et l'éclairage. En ce qui concerne les installations à courant faible, on utilisera, pour la première fois, le câble pupin.

l'inconvénient de coûter assez cher, ce qui empêche de multiplier les exercices d'application ; de plus, la mousse laisse des taches difficiles à faire disparaître.

Deux ingénieurs danois ont eu l'idée de remplacer l'acide carbonique, coûteux à obtenir, par de l'air qu'on fait barboter dans un liquide contenant une solution de saponine. La formule qu'ils préconisent est la suivante : pour 1000 litres d'air, 100 litres d'eau et un litre de solution à 40 % de saponine.

La détente de l'air qui est introduit à l'aide d'une pompe, produit une mousse qui est tenace et qui s'écoule bien par les tuyaux et les lances. Ce procédé est d'un prix très modique.

### Carnet de la science

#### Les extincteurs à mousse

Pour l'extinction des incendies, on se sert de plus en plus de liquides formant une mousse épaisse et durable, qui, se maintenant à la surface des objets enflammés, empêche l'arrivée de l'air nécessaire à l'entretien de la combustion.

Dans la plupart des cas, la création de la mousse est obtenue par l'action de sulfate d'aluminium sur le bicarbonate de soude, en présence de saponine ou de réglisse. L'acide carbonique qui se dégage provoque la formation d'une mousse abondante. Ce procédé a

### Quelques raisons qui doivent guider les citoyens dans le vote du 28 mai

La constitution vaudoise oblige le gouvernement à présenter chaque année au Grand Conseil un rapport sur les affaires fédérales. Celui qui vient de paraître est tout entier consacré à la loi réduisant temporairement les traitements du personnel fédéral. Il est intéressant de voir ce que pensent de ce projet des autorités cantonales.

Le Conseil d'Etat pose trois questions auxquelles il répond successivement. En premier lieu, il se demande si la loi est nécessaire. Considérant la situation financière de la Confédération, il constate que ses deux sources principales de revenus, la recette des douanes et celle du timbre, sont en recul inquiétant du fait de la crise qui sévit depuis trois ans et qui, d'autre part, oblige l'Etat à secourir les branches de notre économie les plus durement frappées, sans parler des dépenses supplémentaires du chômage. En 1933, il faudra compter avec un déficit d'au moins 100 millions de francs. En outre, il va être indispensable d'assainir les finances des Chemins de fer fédéraux et l'on envisage de faire supporter à la Confédération une part de leur dette pour 900 millions représentant une somme annuelle de 50 millions d'intérêts et d'amortissements. Le déficit de la Confédération sera ainsi porté à 150 millions !

Or, il est impossible de songer à le couvrir par des emprunts sous peine de compromettre notre crédit et la confiance que l'étranger garde en notre monnaie.

Le crédit national repose sur l'équilibre de la balance de nos paiements à l'égard de l'étranger, sur lequel nous ne pouvons que peu de chose, et sur l'équilibre budgétaire que nous devons prendre pour tâche de rétablir. Pour cela, le Conseil fédéral envisage un programme d'économies et de recettes nouvelles dont l'adaptation des traitements est le premier chapitre. Eliminer celle-ci de ce programme serait compromettre toute l'œuvre qui a pour but d'assurer la stabilité du franc suisse.

Puis, le gouvernement examine les objections des adversaires de la réforme. Il fait bonne justice de l'allégation selon laquelle la réduction des traitements provoquerait une baisse générale des salaires et une réduction du pouvoir d'achat qui aggraveraient la crise en faisant remarquer que la baisse des salaires est déjà intervenue depuis longtemps dans les entreprises privées, où elle s'est révélée d'une nécessité absolue, et que les 24 millions que l'adaptation permettra d'économiser ne seront pas retirés de la circulation puisqu'ils serviront à faire face à d'autres dépenses : aide aux chômeurs, soutien du prix du lait, etc. L'impôt de crise auquel les adversaires préféreraient demander les ressources nécessaires devra, en tout état de cause, être institué, mais, outre qu'il ne saurait être question d'y recourir dans un avenir prochain pour ne pas empêcher les cantons et les communes de rétablir leur équilibre financier par le moyen des contributions directes, l'impôt de crise proposé par l'initiative qui vient d'aboutir ne rapporterait qu'une vingtaine de millions, donc moins que l'adaptation des traitements, en face d'un déficit de 150 millions. Donc, l'adaptation est d'une nécessité absolue.

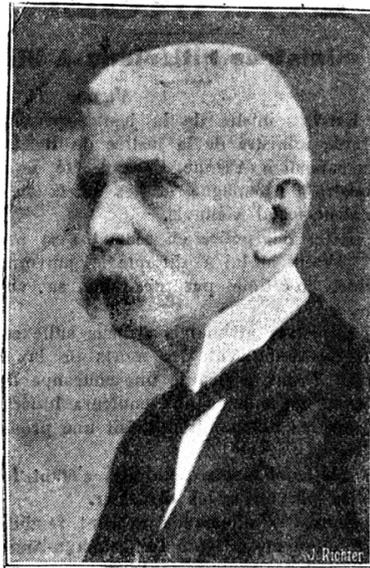
Seconde question : la réduction est-elle supportable pour les fonctionnaires ? Elle l'est à la fois à cause de la baisse générale du coût de la vie qui est incontestablement de plus de 7 ½ % et, surtout, en raison des compensations que la garantie du crédit de l'Etat offre aux fonctionnaires ; il est, en effet, de leur intérêt qu'ils soient payés en une monnaie saine et que la pension dont ils jouiront soit payée, elle aussi, en une monnaie saine.

Enfin, le Conseil d'Etat vaudois suppute les conséquences d'un rejet. Elles peuvent se résumer en une phrase : il ouvrirait une crise financière et une crise politique. D'abord, le Conseil fédéral devrait reviser son programme financier sans savoir où trouver les ressources nécessaires : les subventions ne sauraient être réduites au-delà de certaines limites ; les dépenses pour les œuvres de secours ne peuvent pas l'être, car il serait impossible de se désintéresser des milieux frappés par la crise. L'emprunt mettrait en jeu notre crédit et notre monnaie ; l'impôt de crise serait un leurre au point de vue financier et paralyserait le redressement financier des cantons ; alors ?

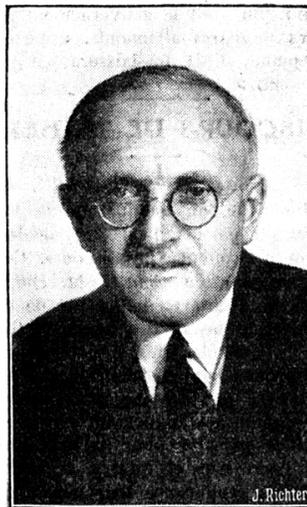
Alors, il faut à tout prix que, le 28 mai prochain, le peuple, conscient de sa responsabilité et de l'intérêt national, vote **OUI**.

Le Grand Conseil vaudois s'est rallié à ce point de vue et a décidé de recommander au peuple de voter la loi pour « éviter le prélèvement d'un impôt fédéral », en raison des sacrifices consentis déjà par les diverses branches économiques et pour « maintenir l'égalité de tous devant les exigences du bien public ».

### Le procès Nicole



M. SOLDATI, juge fédéral, président des assises.



M. SILTIG, avocat à Vevey, procureur fédéral extraordinaire.



Vue extérieure de la Salle centrale où se tiennent les assises.

### LES SPORTS

#### Le championnat suisse de football

Hier, dimanche, à Lausanne, pour le championnat suisse de football, en ligue nationale (match d'appui), Young-Boys a battu Servette, par 2 buts à 1.

Young-Boys est donc champion du groupe II de ligue nationale.

Le match Berne-Locarno, qui devait désigner le club qui jouera les finales du championnat suisse, avec Grasshoppers et Young-Boys, et Bâle ou Servette, a été gagné par l'équipe bernoise, par 3 buts à 1.

#### Le match Italie-Angleterre

Samedi, s'est disputé, à Rome, le match de football Italie-Angleterre. La partie s'est terminée par un résultat nul, 1 à 1.

### LA VIE ECONOMIQUE

#### Les importations en France

Le Journal officiel français publie un décret aux termes duquel toute personne qui, pour l'importation d'un certain nombre de produits, parmi lesquels des produits importés de Suisse, sera bénéficiaire d'une licence d'importation ou d'un certificat de contingentement, sera astreinte au paiement d'une taxe fixée qui varie suivant les matières importées.



## ÉTRANGER

### Les ministres hitlériens à Vienne

Vienne, 14 mai.

M. Kerri, ministre de la justice prussien, et M. Frank, ministre de la justice du Reich, sont arrivés samedi à Vienne. Ils ont été reçus par le ministre d'Allemagne et les chefs du parti nationaliste-social viennois.

Le préfet de police en second s'est présenté au Dr Frank et lui a dit que le gouvernement autrichien n'estime pas désirable sa visite à Vienne.

Les ministres allemands et leur suite se sont rendus au monument des morts de la guerre, où le Dr Frank a déposé une couronne de lauriers avec des rubans aux couleurs hitlériennes. Les ministres allemands ont fait une promenade en ville.

Des rassemblements politiques s'étant formés, la police parvint à les disperser.

Les ministres allemands se sont rendus à la manifestation organisée à l'Engelmann-Arena par les nationalistes-sociaux de Vienne.

Vienne, 15 mai.

En recevant les représentants de la presse à la légation d'Allemagne, M. Frank a fait allusion à la façon dont le gouvernement autrichien a reçu les ministres allemands. « Le gouvernement allemand, dit-il, ne laissera pas passer cet acte inamical. »

### UN DISCOURS DE M. HERRIOT

Marseille, 15 mai.

Hier dimanche, au banquet de la Fédération du sud-est du parti radical et radical-socialiste, M. Herriot a prononcé un discours. Concernant le désarmement et la sécurité, M. Herriot mentionne que M. Roosevelt a accepté de collaborer au plan britannique, qu'il a admis la thèse française sur le contrôle, qu'il a compris le danger d'un compromis qui permettrait à l'Allemagne de se procurer des prototypes de toutes armes, qu'il a consenti à désigner un observateur aux conversations prévues pour la définition éventuelle de l'agresseur et qu'il a accepté de voir les Etats-Unis renoncer à leur neutralité.

### La fête de Jeanne d'Arc en France

Paris, 15 mai.

La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée hier matin, en présence des membres du gouvernement. Une couronne a été déposée au pied du monument et une revue militaire a suivi.

### NOUVELLES DIVERSES

Le Dr Schacht s'est embarqué, hier dimanche, à New-York, à bord de l'Europa, à destination de l'Allemagne.

M. Rosenberg a quitté Londres hier matin, dimanche, pour Harwich, où il s'est embarqué pour rentrer en Allemagne; il y a eu des cris hostiles.

M. Colljn n'a pas réussi à former le cabinet hollandais. M. Ruys, de Beerenbroek (catholique), serait chargé de constituer le nouveau ministère.

### LA SANTÉ PUBLIQUE

#### Le typhus en Sibérie

D'après le *Petit Parisien*, une épidémie terrible de typhus sévit dans la région de Tchita, en Sibérie, près de la frontière mandchoue. Il y aurait déjà 12.000 victimes.

### Fête patriotique autrichienne

Vienne, 15 mai.

La manifestation patriotique d'hier dimanche, organisée par le Heimatschutz autrichien, à l'occasion des fêtes commémoratives de la libération de Vienne de la domination turque, s'est déroulée dans un calme absolu. Elle a eu lieu dans le parc de Schonbrunn, en présence du chancelier, des ministres et de 40.000 membres du Heimatschutz en uniforme.

M. Fey, l'un des chefs de l'organisation, a affirmé son dévouement à l'égard du chancelier Dollfuss. Le prince Starhemberg a dit : « Nous avons besoin d'un sauveur et le chancelier Dollfuss est ce sauveur. Nous sommes prêts à nous tenir à vos côtés pour sauver l'Autriche et la régénérer. »

Le chancelier Dollfuss a dit qu'il s'agissait aujourd'hui de défendre la patrie autrichienne de façon différente que pendant la grande guerre. Les Heimwehren défilèrent ensuite au milieu des applaudissements d'une foule énorme.

### MENACES CONTRE PÉKIN

Changhai, 14 mai.

Les avions japonais ont survolé Pékin. Les tracts lancés par les avions japonais sur Pékin constituent un prélude au bombardement aérien qui va suivre.

Les tracts ont pour but de jeter le désarroi dans le public et d'inciter les soldats à la révolte.

Pékin, 15 mai.

Après un violent bombardement aérien, les forces japonaises ont attaqué sur tous les fronts et ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi. Les Chinois admettent avoir perdu 3000 hommes au cours des trois derniers jours, à Nan-Tien-Men.

### CONTRE HUGENBERG

Meiningen, 15 mai.

Les chefs paysans de Thuringe ont tenu, hier, une grande assemblée, au cours de laquelle ils ont voté la résolution suivante, qui fut adressée à MM. Hindenburg, Hitler et Goering :

« Les chefs paysans de toutes les parties de la Thuringe proclament leur fidélité au gouvernement du chancelier Hitler. Toutefois, ils n'ont pas confiance dans la politique agraire du ministre Hugenberg et ils demandent, en conséquence, le remplacement de ce dernier par le chef paysan nationaliste-social Darré. »

### PETITE GAZETTE

#### Est-ce le corps de Ronsard ?

En creusant dans la chapelle du prieuré de Saint-Cosme, près de Tours, des terrassiers découvraient, en novembre dernier, des ossements humains. Supposant que ces restes étaient ceux de Ronsard, la société « La sauvegarde de l'art français » fit, quelque temps après, entreprendre des fouilles dans cette chapelle, où la tradition veut que le poète ait été inhumé. Après plusieurs jours de vaines recherches, on découvrait, jeudi après midi, à 1 m. 30 du mur nord du chœur et à 80 centimètres sous terre, un squelette ayant les bras croisés sur la poitrine et la tête inclinée sur l'épaule gauche. Autour de ce squelette, qui fut exhumé peu après, se trouvaient des débris de poteries ayant contenu de l'encens et du charbon, ainsi que des restes de ferrures provenant d'un cercueil. Il est probable qu'on se trouve en présence des restes de Ronsard, mais on ne saurait l'affirmer avant de connaître les résultats de l'expertise du squelette.

Cependant, mû par on ne sait quel pressentiment, Desplats insinua :

— Dame, ainsi que je l'ai dit à M. Esnault, les traits d'un enfant changent en grandissant, surtout lorsque, comme en témoigne ce portrait, ce sont ceux d'une jeune fille qui, depuis l'âge de quinze ans, se livre aux durs travaux de la campagne. Il la reconnut quand même. La voix du sang probablement, conclut Desplats.

— En effet ! s'exclama ironiquement Esnault. C'est une voix qui ne trompe pas.

— Tout compte fait, observa M. Rondelet, qui continuait à lire le rapport de Borin-Soulac, cette jeune fille allait être majeure, au dire du fermier et d'après les calculs de l'asile. Or, celle que nous cherchions vous et moi, sur les indications du père, doit avoir aujourd'hui près de vingt-deux ans, comme l'indique un extrait de naissance que je vois là, dans votre dossier. Cela fait une différence énorme et je m'étonne qu'on ne s'y soit point arrêté.

— Oh ! fit Desplats, on a pensé qu'il y avait une légère erreur d'écriture sur les registres de l'asile, un chiffre mal tracé. Ce fut l'avis du père.

— Un père, dit Esnault, bien pressé de prendre la première venue pour héritière de sa grosse fortune et d'autres plus pressés encore de lui faire trouver cette héritière.

— J'ignore, répliqua Desplats, quelles furent les intentions du père, mais les allusions que vous faites aux intentions de ceux qui recherchaient cette jeune fille sont blessantes, mon agence seule ayant été chargée de ces recherches.

M. Rondelet voulut, d'un signe, empêcher la réponse d'Esnault qu'il sentait à bout de patience. Il était trop tard.

### Un prix belge de 500,000 francs

Le prix Francqui, d'une valeur de 500,000 fr., a été attribué à l'histoire belge Henri Pirenne pour le dernier volume, récemment paru, de son *Histoire de Belgique*.

Le prix Francqui, dont M. Pirenne est le premier bénéficiaire, est destiné chaque année à un Belge ayant apporté à la science une contribution importante qui augmente le prestige international de la Belgique.

Dans le jury de quatre membres qui a désigné le lauréat figurait M. Charléty, recteur de l'académie de Paris.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Un fou assassine un Père jésuite et deux femmes

Vendredi après midi, à Liège, un individu nommé Danse, âgé de 50 ans, a tué d'un coup de revolver le Père jésuite Haut, à la maison de retraite des Pères jésuites.

Son forfait accompli, le meurtrier est allé se constituer prisonnier. Il a dit tout d'abord que le Père Haut l'avait fait échouer jadis à un examen. Puis, se rétractant, il a déclaré qu'il n'en voulait nullement au Père Haut et il a ajouté qu'il avait assassiné sa mère et sa maîtresse, en France.

Le parquet et la gendarmerie de Versailles se sont rendus à l'endroit indiqué et ont en effet découvert le cadavre de M<sup>me</sup> Danse et celui de la maîtresse du meurtrier, M<sup>me</sup> Armande Contat.

Le double crime aurait été commis dans la nuit de mercredi à jeudi. Les deux femmes ont été tuées à coups de marteau.

On croit que ce double crime est l'œuvre d'un fou. Le meurtrier faisait paraître, à Boulay (Seine-et-Oise), un journal dans lequel il se livrait à des dénonciations calomnieuses.

#### Découverte d'or au Colorado

On annonce de Canon-City (Colorado, Etats-Unis) la découverte par un nègre d'un minéral contenant environ 38 dollars d'or à la tonne. La rumeur de la découverte a attiré une foule de mineurs; une ville de tentes est apparue du jour au lendemain. On a trouvé des échantillons de minéral contenant jusqu'à 500 dollars d'or à la tonne.

#### Trouvaille d'un trésor

Tandis qu'il labourait son champ, un modeste paysan du village de Kropp, dans le sud de la Suède, eut le soc de sa charrue brisé par un bloc d'acier qu'il n'avait pas vu. Il s'aperçut qu'il venait de déterrer un solide coffre. L'ayant ouvert, il en tira 378 pièces d'argent formant un service de table et divers bijoux d'or et d'argent. Il s'agissait, d'après les experts, des plus beaux spécimens de l'orfèvrerie gothique qui existent en Suède. Le Musée d'histoire de Stockholm, conformément à la loi suédoise, a acquis toute cette collection inattendue. Quant à l'heureux laboureur, il a perçu la valeur intégrale que représentait, suivant estimation, sa précieuse trouvaille, c'est-à-dire plus de 200,000 francs suisses.

#### Incendie

Un violent incendie s'est déclaré au dépôt de l'administration départementale des ponts et chaussées à Varna (Bulgarie). La poudre et d'autres matières explosives servant aux travaux dans les carrières ont fait explosion. Une personne a été tuée et plusieurs ont été blessées.

### SUISSE

Noyé

Hier dimanche, à Reichenbach (Berne), M. Gotlieb Studer, ouvrier retraité, âgé de soixante-douze ans, est tombé dans l'Aar et s'est noyé. Son fils, qui était sur la rive, a sauté immédiatement à l'eau, a réussi à rattraper son père et l'a ramené sur la rive. Mais le vieillard avait déjà succombé à une congestion.

#### Bonne prise

A la foire de Zofingue, samedi, trois filons provoquèrent un attroupement et profitèrent de l'occasion pour soulaguer un paysan de sa bourse. Les voleurs furent toutefois observés et purent être arrêtés. Selon les journaux argoviens, il s'agit de voleurs internationaux, recherchés par l'étranger. L'un d'eux était porteur de 200,000 fr. en billets de banque français.

## Echos de partout

### Comble bureaucratique

De Louis Forest, dans le *Matin* de Paris :  
On jouait, autrefois, à ce jeu : quel est le comble ?... Il fallait répondre rapidement. Par exemple : Quel est le comble de l'avarice ? On répondait : regarder par-dessus ses lunettes pour ne pas les user, etc.

Eh bien ! quel est le comble du comble dans le genre documents bureaucratiques ? Certes, bien souvent, des lecteurs nous ont signalé des réclamations fiscales pour cinq centimes, etc., etc., et on nous affirmait, administrativement, que de telles pratiques ne se commettraient plus ; mais il faut croire que cela continue... Car voici le comble de l'archicomble. Il n'est pas possible de trouver mieux.

Il y a quelque temps, décédait dans une petite ville de notre Sud-Est le titulaire d'un compte de chèques postaux. Sa veuve reçut la communication suivante :

« Le chef du bureau central de chèques postaux aux héritiers de M. C... à X... »

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par suite du décès de M. C... Louis, aucune opération ne peut plus être effectuée sur son compte C-C-170-14 dont l'avoir, soit Fr. : 0.03 doit être remboursé à ses héritiers. »

« Ce remboursement sera fait sur la production d'un certificat de propriété, timbré, qu'il y aura lieu de nous adresser directement. Ce certificat pourra être établi par la mairie et dans ce cas sera dispensé de la formalité de l'enregistrement. »

« Cette pièce devra mentionner l'avoir et le numéro du compte et désigner nommément les héritiers. »

« Dès réception, nous procéderons au remboursement du compte par un chèque émis à notre service. »

« Veuillez agréer... etc.  
« P.-S. — Si ce certificat n'est pas produit, le solde du C-C sera acquis au Trésor, après un délai de dix ans. »

Après ce comble des combles, on peut tirer l'échelle.

### Mot de la fin

Le directeur d'une maison d'aliénés, mort maintenant, faisait visiter ses pensionnaires à un ami.

— Celui-ci, c'est un pauvre diable qui a perdu la raison parce que sa fiancée l'a abandonné pour en épouser un autre.

— Il a l'air assez tranquille. Et celui-là, à côté, qui paraît absolument fou furieux ?

— Celui-là, c'est... l'autre.

Esnault, inexorable, c'est de présenter à cet homme une jeune fille que vous saviez n'être pas celle dont il s'agissait. Pour quel but ? Vous vous en expliquerez devant le juge d'instruction.

— Oh ! s'écria Desplats, suppliant, vous n'allez pas faire cela ?

— Peut-être ne l'aurais-je pas fait, dit Esnault, si cette pauvre enfant que vous avez livrée à cet homme était encore vivante. C'est moi qui en aurais eu soin en souvenir de ma fille qu'elle a représentée un instant de bonne foi sans savoir le rôle qu'on lui faisait jouer. Mais la malheureuse est morte et il appartient à la justice d'éclaircir le mystère de cette fin tragique.

Et devant Desplats effondré, Esnault ramassa les feuilles du dossier, en fit un paquet qu'il mit sous son bras.

— Ces pièces, dit-il, vous ont été payées avec mon argent. Elles m'appartiennent.

Il prit son chapeau et se retira, suivi de M. Rondelet.

— Tu es expéditif, lui dit ce dernier, dans l'auto qui les ramenait à l'Hôtel Continental.

— Je suis, lui répondit Esnault, pour les exécutions rapides. En Argentine, quand la justice traîne, les particuliers se chargent de la faire marcher. Nous verrons si la police française, quand elle sera saisie de l'affaire, mettra du zèle à découvrir un pareil bandit. Sinon, j'agirai pour elle.

(A suivre.)

**LAUSANNE - EXCELSIOR** à 5 m. de la gare  
7, Avenue JUSTE-OLIVIER — Tél. 24.716.  
Chambre chauffée, eau courante, petit déjeuner et service : Fr. 5.50

## Le feu à bord

par Paul SAMY

Si vraiment Esnault allait reconnaître son enfant ? Si cette ressemblance inventée au hasard par le bandit entre la mère et la jeune fille était exacte ?

A cette pensée, son cœur se serra de douleur et c'est presque en tremblant qu'il reçut le portrait des mains de Desplats auquel n'échappa point l'émotion de son visiteur inconnu.

Esnault se domina et regarda l'épreuve photographique.

Les traits de l'enfant à deux ans et demi s'étaient gravés dans sa mémoire quand, pour la dernière fois qu'il l'avait vue, elle lui avait ouvert ses petits bras.

Il se rappelait les grosses boucles noires de ses cheveux, ses grands yeux éveillés, le froncement de ses sourcils, le dessin de ses lèvres, tout un ensemble qui faisait dire à sa gardienne, Rosalie Marmier, que l'enfant appelait Lili, que la petite lui ressemblait.

Non, Elle n'avait rien de lui ni de sa mère, cette grosse jeune fille, aux cheveux clairs, aux yeux bridés, au front étroit, à l'encolure épaisse.

Sa figure s'éclaira et il remit le portrait à Desplats sans une remarque.

Evidemment, il ne pouvait pas en faire, se disait ce dernier. Qu'en savait-il ? Qu'en savait même M. Rondelet ? Un homme seul avait le droit de se prononcer : c'était le père.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La Saint-Achille au Vatican

Le Pape a fêté, vendredi, 12 mai, comme d'habitude, son anniversaire. Il a reçu, à midi, les cardinaux dans le salon ducal. Les gardes étaient en grand uniforme et les drapeaux des corps militaires du Vatican étaient déployés.

Vendredi après midi, le Pape a reçu un pèlerinage belge de 400 personnes, organisé par le journal *La libre Belgique*, un pèlerinage national français de 2000 personnes et un petit groupe de pèlerins anglais.

La prochaine sortie du Pape

Le 25 mai, jour de l'Ascension, le Pape sortira du Vatican pour aller à Saint-Jean de Latran. La nouvelle est maintenant officielle.

Mais Pie XI a fait savoir que cette sortie, comme les autres, doit revêtir un caractère purement religieux. Il n'y aura donc ni procession, ni cortège, ni troupes. Le Pape arrivera en auto, sans escorte, à Saint-Jean, et de là, il sortira sur la place pour bénir le peuple.

Les religieux du Grand Saint-Bernard au Thibet

Les révérends chanoines du Grand-Saint-Bernard Melly et Coquoz et leurs deux compagnons partis pour construire un hospice au Thibet sont arrivés à leur première destination le 1er avril, après un très bon voyage. Ils s'y familiariseront avec les langues et mœurs du pays et y prépareront les travaux de construction de leur maison dont ils rejoindront l'emplacement dans une deuxième étape qu'on souhaite aussi heureuse que la première. Les braves missionnaires ont annoncé cette bonne nouvelle à leur cher Supérieur, Mgr Bourgeois, par une lettre transmise en avion de Saïgon en Suisse.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Duc de la Force, de l'Académie française. — *La Grande Mademoiselle*. In-16 Jésus sous couverture illustrée en héliogravure, orné de quatre planches hors-texte en héliogravure. Prix : 3 fr. 75. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire de France, de destinée plus romanesque que celle de *La Grande Mademoiselle*.

Elle commence sa vie comme une héroïne de Corneille. Aussi brave que son père, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, l'était peu, elle se jeta, comme toutes les grandes dames de l'époque, dans les aventures de la Fronde avec une impétueuse ardeur. En vraie petite-fille d'Henri IV, elle courut même les batailles. Ne la vit-on pas, habillée en amazone guerrière, faire ouvrir les portes de Paris à Condé, pour suivi par Turenne, et tirer le canon sur les troupes royales ? Elle ne pensait qu'à la gloire et à l'honneur de sa maison.

Elle avait rêvé dans sa jeunesse d'être reine de France. L'amour en fit, à quarante ans, une simple femme malheureuse. A la cour, elle s'éprit de Lauzun. Elle voulut l'épouser, malgré la différence de rang. Louis XIV ne le permit pas et emprisonna Lauzun, en dépit des pleurs de sa cousine. Après des années et, moyennant de nombreux sacrifices, elle put le sauver et se marier avec lui. Elle n'en fut pas plus heureuse. On dit qu'elle était battue.

Cette vie mouvementée, qui tient sa beauté de la passion qui l'anime, le duc de la Force, de l'Académie française, nous l'a contée en lui rendant son mouvement et sa flamme. Il fait revivre l'héroïne de la Fronde. Son art attachant nous restitue le secret d'une âme.

Pour la langue française

L'adjectif *large* est pris quelquefois dans le sens adverbial : « Une fenêtre large ouverte. »

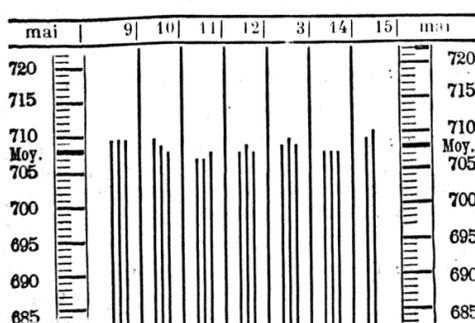
La difficulté est de savoir ce que, dans ce sens adverbial, on écrira au pluriel : Des fenêtres large ouvertes ou larges ouvertes ? Les écrivains emploient les deux orthographes.

On peut tourner la difficulté en disant « largement ouvertes ».

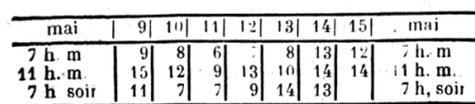
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

15 mai

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.



# Nouvelles de la dernière heure

## Dans l'attente du discours de Hitler

Berlin, 15 mai.

On voit se dessiner de plus en plus l'attitude que Hitler prendra vraisemblablement, mercredi, devant le Reichstag au sujet des armements :

Le monde a besoin de calme. Si le calme n'est pas rétabli à la réunion de la conférence mondiale de Londres, les Anglais et les Américains seront les premiers à en souffrir avec tous les autres pays. Ce calme, l'Allemagne a tout fait pour en favoriser le retour. Elle seule a tenu ses engagements de désarmement pendant que d'autres pays créaient la tension mondiale en maintenant, envers et contre tout, des armées menaçantes.

Hitler affirmerait la volonté de paix de l'Allemagne et conclurait par un appel au désarmement des autres pays.

Quoi qu'il dise, il est hors de doute que le chancelier sera soutenu par une énorme majorité au Reichstag. Et pour cause : il n'y a plus d'opposition dans l'assemblée.

Mais il reste à savoir si cette manifestation produira sur l'étranger l'effet « massif » qu'on affecte d'en attendre ici.

La faiblesse de la thèse que veut défendre Hitler, c'est que toute son action en Allemagne est consacrée à réveiller l'esprit militaire de la population et à la préparer physiquement à porter les armes.

Hitler vient de dire à Kiel :

« Notre révolution a été accomplie par la plus grande organisation politique que l'Allemagne ait jamais connue, non pas seulement une organisation de volonté, non, mais une organisation de la force et de la violence ». Plus de six cent mille hommes se tiennent sous les drapeaux de la révolution. Ils forment une garde inébranlable... qui n'a pas seulement commencé ce grand événement ; elle travaillera jusqu'au dernier homme à la développer jusque dans ses extrêmes conséquences...

« Je ne voudrais pas descendre dans la tombe avec la pensée que, dans les siècles à venir, on puisse dire de nous : eux aussi ont méconnu la plus grande tâche de l'Allemagne. »

« Le monde ne nous respectera que si nous le méritons, et nous voulons montrer au monde que l'Allemagne de 1918 a vécu. »

Bien entendu, vis-à-vis de l'étranger, on justifie de telles phrases en disant : « Il ne s'agit que de politique intérieure. » Mais alors on se demande pourquoi les troupes de la révolution dont il s'agit s'occupent tant de préparation militaire.

Berlin, 15 mai.

L'opinion allemande donne à la séance que tiendra le Reichstag mercredi le sens d'une manifestation publique de la volonté de résistance du peuple allemand tout entier. Il est vraisemblable que la déclaration du chancelier Adolf Hitler sera suivie d'un débat au cours duquel les représentants des groupes parlementaires souligneront cette volonté de la résistance allemande.

## La conférence du désarmement

Genève, 15 mai

La séance du comité principal de la conférence de désarmement, qui avait été convoquée pour aujourd'hui lundi, a été renvoyée à jeudi après midi, plusieurs délégués ayant fait savoir qu'ils voulaient d'abord savoir ce qui se dira mercredi au Reichstag.

Londres, 15 mai.

(Havas.) — Le *Daily Mail* croit savoir que sir John Simon, ministre des affaires étrangères, a décidé de se rendre, jeudi prochain, à Genève, pour tenter un suprême effort afin de sauver d'un échec rendu probable par l'attitude allemande les discussions ouvertes autour de la proposition britannique du désarmement.

Londres, 15 mai.

M. Norman Davis, ambassadeur extraordinaire des Etats-Unis en Europe, est parti de Londres samedi après midi, pour Paris et Genève.

Avant de monter dans le train, le représentant américain s'est déclaré satisfait du résultat de ses conversations au sujet du projet de trêve douanière. Quant à la question du désarmement, malgré l'impasse à laquelle ont abouti pour le moment les négociations de Genève, M. Norman Davis espère qu'il sera possible de trouver un compromis acceptable par toutes les puissances.

New-York, 15 mai.

Dans un éditorial intitulé « L'épreuve hitlérienne », le *New-York Herald* constate que « dans la crise qui vient de s'ouvrir à la conférence du désarmement, le nouveau gouvernement allemand semble avoir rencontré sa première et sévère épreuve en politique étrangère ».

## L'Italie rappelle le pacte à quatre

Rome, 15 mai.

En présence de la crise dont est frappée la conférence du désarmement, il ne resterait plus, selon la presse italienne, qu'un seul moyen : l'adoption rapide du pacte de collaboration à quatre (Angleterre, France, Allemagne, Italie), proposé par M. Mussolini. Tous les journaux expriment donc l'espoir que les négociations en cours entre les chancelleries se terminent bientôt

par un résultat positif, de façon qu'un régime nouveau de collaboration bien entendue s'instaure entre les grandes puissances.

A leur avis, toutes les difficultés du désarmement proviennent de l'absence d'un pacte permettant l'examen des problèmes fondamentaux, l'élimination des points de friction entre les principales puissances et la fusion des intérêts et des aspirations. Bref, dans toute la presse, le projet mussolinien de pacte à quatre est présenté comme le seul moyen capable de réaliser, dans une atmosphère plus sereine, l'accord et la paix entre les nations européennes.

## Les sanctions de la violation du traité de Versailles

Paris, 15 mai

Les récentes déclarations faites par le ministre britannique de la guerre, lord Hailsham, et par M. Paul-Boncour, ministre français des affaires étrangères, ont ramené au premier plan de l'actualité la question des sanctions qui pourraient être éventuellement appliquées à l'Allemagne du fait de ses manquements à des clauses essentielles du Traité de Versailles.

On semblait enclin, dans certains milieux, à évoquer l'article 430 du traité qui prévoit la réoccupation des territoires rhénans, mesure partielle ou totale, si la commission des réparations reconnaissait que le Reich refuse d'observer les obligations résultant des réparations. Les accords de La Haye ont déjà, en leur temps, sensiblement adouci cette clause, et il n'est pas question, à l'heure actuelle, de parler de réparations, c'est-à-dire d'envisager l'application de l'article 430.

Il y a, par ailleurs, dans le traité de Versailles, l'article 44 qui proclame que, dans le cas où l'Allemagne construirait des fortifications dans la zone démilitarisée ou y rassemblerait des forces armées, elle serait considérée comme commettant un acte hostile vis-à-vis des signataires du Traité et comme cherchant à troubler la paix du monde. Certaines manifestations hitlériennes, notamment à Huningue et à Kehl, manifestations ayant provoqué une démarche de protestation de l'ambassadeur de France à Berlin, permettraient d'appliquer l'article en question, car leur renouvellement constituerait, à n'en pas douter, une infraction formelle aux stipulations du traité.

Cela correspond à dire que, en dehors de la zone démilitarisée (rive gauche du Rhin et rive droite jusqu'à 50 kilomètres à l'est du fleuve) l'Allemagne peut fortifier son territoire et y rassembler des troupes sans que ledit article puisse être évoqué contre elle.

Reste l'article 15 du traité de Versailles qui, dans les circonstances présentes, pourrait retenir plus sérieusement l'attention des puissances. Il s'agit là du pacte de la Société des nations qui stipule que :

« Si l'élève entre les membres de la Société un différend susceptible d'entraîner une rupture, et si ce différend n'est pas soumis à l'arbitrage prévu à l'article 13, les membres de la Société conviennent de le porter devant le Conseil. A cet effet, il suffit que l'un d'eux avise de ce différend le secrétaire général, qui prend toutes dispositions en vue d'une enquête et d'un examen complet. »

« Si le différend n'a pu se régler, le Conseil rédige et publie un rapport, voté soit à l'unanimité, soit à la majorité des voix, pour faire connaître les circonstances du différend et les solutions qu'il recommande comme les plus équitables et les mieux appropriées à l'espèce. »

Bref, tout Etat se sentant menacé dans sa sécurité peut, en principe, provoquer des sanctions d'ordre économique contre un autre Etat. Il faut, pour cela, avoir recours à une procédure extrêmement complexe dont l'Allemagne — puisque c'est contre elle que l'on chercherait éventuellement à sévir — ne manquera pas d'utiliser tous les artifices lui assurant l'impunité. Cependant, le fait même que des sanctions peuvent être appliquées constitue une menace sérieuse, une épée de Damoclès suspendue au-dessus du Reich.

## L'amitié franco-américaine

Washington, 15 mai.

M. de Laboulaye, ambassadeur de France, s'est rendu, samedi, à Philadelphie, où un déjeuner était offert en son honneur par l'Alliance française de la ville avec le concours de la Société catholique d'histoire, de la Société philosophique d'Amérique, fondée par Benjamin Franklin, de l'Association France-Amérique et de l'Institut scientifique franco-américain.

Dans une brève allocution, l'ambassadeur a fait l'éloge de l'amitié franco-américaine. Puis, M. de Laboulaye s'est rendu à Valley Forge, où il a inauguré la plaque apposée en l'honneur du Français Duportail, qui fut général dans les armées de l'Indépendance et commanda les troupes du génie de Washington.

## La presse Hearst contre la Franco

Washington, 15 mai.

Les journaux américains du groupe Hearst publient un éditorial critiquant violemment l'attitude de la France dans la question des dettes. Ils accusent la France de regarder son créancier avec « colère et ressentiment », de le railler et de le menacer de représailles ; ils vont jusqu'à qualifier la France de « débiteur maïhonnête » et à parler de l'« ingratitude de la France pour l'Amérique ».

Il convient de rappeler que la presse Hearst, qui présente à l'opinion américaine la position de la France sous cette forme inexacte et malveillante, a mené dans la presse une campagne contre le paiement des réparations dues par l'Allemagne, dénigrant les réparations comme étant à l'origine principale des difficultés financières et économiques mondiales et accusant la France de ruiner le monde et de prolonger l'état de trouble de l'Europe en refusant d'annuler les réparations.

## Boycottage américain des marchandises allemandes

New-York, 15 mai.

(Havas.) — La Ligue américaine pour la défense des juifs contre les Allemands représentant trois cents groupes a décidé d'organiser le boycottage des marchandises et des transatlantiques allemands. En présence de M. James Gérard, d'anciens ambassadeurs des Etats-Unis en Allemagne et d'autres notabilités, la Ligue a constitué un comité national chargé de coordonner le mouvement, qui doit et peut être d'une telle efficacité qu'il arrêtera la campagne menée contre les juifs allemands.

## Le message du Dr Schacht

New-York, 15 mai.

Le Dr Schacht, directeur de la Reichsbank, qui a annoncé avant de s'embarquer son intention de convoquer, à Berlin, une conférence des créanciers privés de l'Allemagne, a envoyé du paquebot où il a pris place la déclaration suivante qu'il a adressée à M. Karl Nordhoff, fonctionnaire de la Reichsbank, resté à New-York : « La Reichsbank ne fera aucune proposition en vue de réduire les dettes extérieures et privées, de suspendre les paiements ou d'abaisser le taux des intérêts. Nous entendons protéger nos créanciers entièrement et nous ne demanderons aucun moratoire pour les paiements en marks. Le problème consiste uniquement à trouver le moyen de convertir les marks en devises étrangères qui font défaut à cause de la baisse persistante du commerce. »

## Les interpellations à la Chambre française

Paris, 15 mai.

A l'heure actuelle, vingt-et-une interpellations ont été déposées sur le bureau de la Chambre. Or, comme les séances du vendredi seront seules consacrées à la discussion de ces interpellations, il est facile de présumer qu'aux vacances de juillet toute la liste ne sera pas épuisée.

Parmi ces interpellations prochaines, il faut citer celles de MM. Flandin et Fernand Laurent sur la politique générale du gouvernement.

M. Montillot, réélu le 23 avril, dans la deuxième circonscription de Lure, après une invalidation scandaleuse de la part du cartel, interpellera, d'autre part, sur les scènes de violence qui se sont déroulées à Luxeuil-les-Bains, à l'occasion de cette élection.

Mais tout un flot d'interpellations socialistes et communistes sur les sujets les plus divers permettront à la Chambre de se reposer des discussions sérieuses.

## En Arabie

Djerddah, 15 mai.

L'émir Saoud, fils aîné de Ibn Scoud, a été reconnu comme prince héritier du royaume de Saouli-Arabie (ancien Nedjed-Hedjaz).

## SUISSE

Pour le 28 mai

Delémont, 15 mai.

Réuni hier, dimanche, à Delémont, le parti catholique populaire du canton de Berne a décidé, par 64 voix contre 13, de recommander l'acceptation de la loi sur l'adaptation des traitements du personnel fédéral.

## CHANGES A VUE

Le 15 mai, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 34	20 44
Londres (1 livre sterling)	17 45	17 55
Allemagne (100 marks or)	120 70	121 70
Italie (100 lires)	26 70	27 —
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 30	15 50
New-York (1 dollar)	4 35	4 45
Bruxelles (100 belgas 500 fr. belg.)	71 90	72 30
Madrid (100 pesetas)	44 —	44 50
Amsterdam (100 florins)	207 90	208 40
Budapest (100 pengö)	—	—



# FRIBOURG

## La fête cantonale de chant

Ce n'est pas sans appréhension que les organisateurs de la XVI<sup>me</sup> fête cantonale de chant voyaient arriver sa date ; un ciel désespérément maussade, un temps pluvieux et froid faisaient sombrer tous les espoirs. Et pourtant quand le train, joliment pavoisé, survenait de Châtel-Saint-Denis, en apportant la bannière cantonale, le soleil se mit à sourire et la Gruyère parut dans sa verdure plus belle et plus accueillante que jamais.

### Les concours

Salves de canon, musique, cortège en ville. Mais c'est le moment du travail. Immédiatement, les concours d'exécution commencèrent. L'animation régnait dans la cité bulloise ; les diverses Sociétés arrivaient, qui en train, qui en autocars ; les poignées de main s'échangeaient, les conversations étaient joyeuses. On admirait beaucoup la décoration des fontaines des rues, chacune aux couleurs d'un district. Les amateurs allaient suivre les productions selon leur goût. Nombre de personnes s'intéressaient vivement aux Céciliennes dont les concours, très attirants, se déroulaient à l'église paroissiale.

Mais, pendant que la répétition générale avait lieu, sous la direction de MM. Bovet et Hug, nous sommes allés faire un tour à la cantine et aux vastes cuisines que M. Banderet, cantinier, desservait. Les chaudières s'alignaient nombreuses ; plus de cent cinquante personnes étaient sous les ordres du chef qui, calme, dirigeait les opérations. Car il en a l'habitude, ayant servi la plupart des grands banquets, en Suisse romande, ces années dernières. D'ailleurs, c'est lui qui desservira la cantine de la prochaine fête cantonale vaudoise. Il y avait plus de 1500 kg. de viande, 1000 kg. de pain ; 5000 petits pains ; 1500 boîtes de conserves ; 30 tonnes de matériel. Les grands locaux du marché-concours se prêtaient fort bien à la manifestation.

### La soirée de samedi

Dans la soirée, les Sociétés locales offrirent à leurs hôtes un très beau concert de réception. La vaste cantine était comble quand, sur la vaste scène, l'*Ouverture de Chalamala*, de Lauber, vint rappeler de joyeux souvenirs. Le public bullois entendit avec un grand plaisir M<sup>me</sup> Duruz-Paris dont il connaissait déjà la très belle voix. Cette aimable cantatrice a, certes, beaucoup travaillé et le prologue de *Grevière* qu'elle chanta avec autant d'âme que de talent lui valut un beau succès. Puis MM. Ackermann, Blanc, Murith se firent applaudir comme solistes. Après l'*Ouverture des Saltimbanques*, magistralement jouée par l'Harmonie de la ville de Bulle, M. Kälin, président du comité d'organisation de la dernière fête, a remis la bannière cantonale à M. Raymond Peyraud, président, en soulignant ce geste de belles et fortes paroles.

« La bannière, dit-il, dans sa pérégrination à travers notre pays de Fribourg, des plaines de la Broye aux montagnes de la Gruyère, emporte, enfermé dans ses plis, notre idéal de chanteurs et de patriotes. » M. Kälin s'est réjoui de voir réunies avec les sociétés de la Cantonale les Céciliennes et le Sængerbund, permettant à la bannière de flotter sur tous les chanteurs du canton.

Il eut également un salut délicat pour M. Musy, conseiller fédéral. M. Peyraud prit possession de l'emblème cantonal en redisant toute la fierté que Bulle éprouvait à recevoir l'emblème des chanteurs fribourgeois et le soin jaloux avec lequel on veillerait sur lui.

M. Musy, salué par de longues acclamations, prononça une magistrale et encourageante allocution. Il se défendit, après avoir salué les chanteurs fribourgeois, de vouloir apporter une note pessimiste, mais il est du devoir d'un magistrat de rappeler au peuple ses devoirs et ses charges. Nous devons nous remettre en communion d'idées et de sentiments avec les fondateurs de la Confédération. Il faudra se résigner à une vie moins facile, prouver un grand esprit de sacrifice et pratiquer la vraie solidarité. Comme le montagnard gravit le sentier ardu de la montagne, il faudra s'armer de tout le courage nécessaire pour traverser une crise qui sera longue et difficile. Sachons renoncer au superflu pour ceux qui n'ont pas le nécessaire ; songeons à ces petits paysans lourdement obérés dont la situation est si difficile. Gardons notre monnaie saine et ne tentons pas la douloureuse expérience de l'inflation, car ce serait la ruine de toute la petite épargne. Sachons faire les sacrifices nécessaires sur l'autel de la patrie. La prochaine votation du 28 mai sera la pierre de touche de notre démocratie. Deux dangers sont à éviter : l'égoïsme et la démagogie. Evitons toute dictature qui serait l'aboutissement de la création de fronts nationaux, et sachons montrer que la solidarité n'est pas un vain mot. Nous avons reçu, de nos ancêtres, un héritage magnifique ; conservons-le et que Dieu bénisse notre patrie.

De longues acclamations soulignèrent les vibrantes paroles de M. Musy et la foule, grave et recueillie, entonna l'hymne national. Puis le concert s'acheva dans l'enthousiasme et la joie,

La pluie qui se mit à tomber ne refroidit pas l'enthousiasme et une gaieté du meilleur aloi ne cessa de se manifester.

### La journée de dimanche

Le lendemain matin, la plupart des chanteurs se retrouvèrent à l'église paroissiale, où on eut la bonne fortune d'entendre le chœur mixte de Saint-Joseph à Genève qui exécuta avec une rare maîtrise une belle messe de son directeur, M. Montillet. M. Richoz, révérend curé, salua en termes délicats nos amis de Genève soulignant tout le bien qu'ils font dans leur discret mais actif apostolat. Parlant de la fête de chant, il montra que le chrétien doit appuyer toute manifestation dont le but est d'élever les âmes et d'embellir les sentiments.

A la fin de l'office, la belle masse chorale genevoise entonna un magnifique psaume de Franck.

Pendant ce temps, on répétait les chants d'ensemble et les différents chœurs mixtes concourraient devant un public attentif et sympathique.

### Le banquet

Puis, ce fut l'heure du banquet. A la table d'honneur, on remarquait M. Glasson, président des chanteurs fribourgeois ; M. Savoy, président du gouvernement ; MM. Chatton et Bovet, conseillers d'Etat ; MM. Delatena et Cailler, conseillers nationaux ; M. James Glasson, président du Grand Conseil et syndic de Bulle ; M. Troyon, président des chanteurs suisses et du jury de la fête ; MM. Kreis et Hänni, également membres du jury ; M. le chanoine Bovet ; M. Raymond Peyraud, président du comité d'organisation. Le menu était excellent et la partie oratoire fut brève. M. Léon Blanc, président du comité de réception, la dirigea. Il donna tout d'abord lecture d'un message de sympathie des délégués des carabiniers suisses, également réunis à Fribourg. Puis, M. Raymond Peyraud, président du comité d'organisation, apporta un très cordial salut de bienvenue. Il souligna le caractère démocratique du banquet officiel, où l'égalité réunit tout le monde à la même table. Il transmit les excuses de Mgr Besson et de M. Musy, conseiller fédéral, retenus ailleurs. Il remercia toutes les collaborations et tous les efforts.

Ses vibrantes paroles furent très applaudies. M. Edouard Glasson, président cantonal, effeuilla une gerbe délicate de remerciements et de félicitations. Il se réjouit tout particulièrement de l'heureuse collaboration des chanteurs de la Fédération cantonale fribourgeoise, du Sængerbund et des Céciliennes. Il remercia le clergé fribourgeois de sa précieuse collaboration. Il eut des paroles aimables pour les délégués des cantons de Vaud, Neuchâtel et Valais. Il renouvela la promesse des chanteurs de rester toujours de bons patriotes et de bons chrétiens. M. Savoy, président du gouvernement fribourgeois, apporta le cordial salut du Conseil d'Etat et ses félicitations aux chanteurs et aux organisateurs de cette belle fête. L'autorité se réjouit de voir tous les chanteurs fribourgeois concentrer les forces artistiques du pays ; c'est une preuve de la vitalité du chant, qui joue un grand rôle dans notre vie sociale. Il exprima les deux grandes idées qui animent notre peuple, Dieu et la patrie. Nos chanteurs constituent notre front national, celui que nous ne voulons pas changer contre d'autres fronts et qui recherchera toujours la grandeur de la patrie. M. James Glasson, président du Grand Conseil et syndic de la ville de Bulle, dit la beauté du chant qui ne laisse pas de place pour la haine. Il félicita et remercia chacun en termes délicats.

Des fleurs furent offertes, aux applaudissements de l'assistance, à MM. Edouard Glasson et Peyraud. L'Harmonie de la ville de Bulle dont le concours fut si apprécié fut vivement applaudie, tout particulièrement dans l'*Hommage à la Suisse*.

Déjà sonnait l'heure du grand concert.

F. R.

### Le concert

La vaste halle de fête, au Tirage, était remplie d'une foule dense pour le grand concert de l'après-midi, d'une foule qui a éprouvé des jouissances artistiques de haute valeur et qui a applaudi avec enthousiasme les productions des chœurs. On a pu se rendre compte, avec une légitime fierté, que le chant dans le canton de Fribourg réalise des progrès réjouissants. Depuis la fête cantonale de Châtel-Saint-Denis, un nouveau pas en avant a été fait dans la voie de la perfection. Une excellente cohésion des voix, une prononciation sans défaut, une connaissance profonde des difficultés musicales, telles sont les qualités que nous avons notées dans les chœurs d'ensemble. Ces chœurs, il convient de le souligner, étaient littéralement galvanisés par les directeurs si compétents que nous avons le bonheur de posséder chez nous. MM. Radraux, Hug, Jacot, Ruffieux, M. le chanoine Bovet, surtout, ont une telle influence sur les chanteurs que leurs baguettes semblent pouvoir les conduire à travers les partitions les plus inextricables et se jouer de tous les obstacles.

Le public, vibrant, a compris l'effort de nos chanteurs.

Le comité de la Fédération cantonale des chanteurs fribourgeois et le comité d'organisation de la fête avaient décidé une innovation qui s'est révélée très heureuse et qui a eu l'approbation du public. Les chants étaient animés par des scènes du plus gracieux effet et préparées avec un soin

minutieux. Tout concourait au plaisir des auditeurs : chants harmonieux, tableaux artistiques, musique d'accompagnement d'une discrète élégance. Cette musique était l'œuvre de l'Orchestre de la ville de Fribourg et de la ville de Bulle, de M. Kathriner, qui s'est montré un prestigieux claveciniste, et de M<sup>lle</sup> Huwiler, qui, par une ingénieuse combinaison, faisait jouer l'orgue de l'église de Bulle transmis à la halle de fête par un appareil de téléphonie sans fil qui n'a pas eu une seule défaillance.

On entendit tout d'abord les divisions inférieure et moyenne et les Céciliennes qui chantèrent, sous la direction de M. le chanoine Bovet et de M. Radraux, professeur, *La nuit de Noël*, de Bach, *Puer natus est nobis, Benedicam Dominum*, de Croce, et *Pour adorer l'Emmanuel*, de Bach, avec la ferveur qui convient à ces magnifiques pages de musique religieuse, qui ont mis en valeur les possibilités encore immenses de nos chœurs religieux.

Puis ce fut la division supérieure. Le chœur exécuta *Exultate Deo*, sous la direction de M. Hug, professeur. Sur la scène, les trompettes d'argent, entourées d'anges gracieux, faisaient un décor magnifique et symbolisaient la joie du chant à la gloire de Dieu. Ce chœur fit une profonde impression, tant les voix semblaient inspirées de l'atmosphère joyeuse des paroles exaltant Dieu.

M. l'abbé Bovet dirigea ensuite *Le tournoi du Dauphin*, de Hændel, qu'il adapta avec un rare talent. Tandis que les chanteurs célébraient par leurs accents harmonieux l'ouverture de la fête, des lansquenets arrivaient sur la scène. Une douce mélodie s'éleva bientôt, d'une pureté merveilleuse. C'était le hautbois de M. Python qui détaillait des strophes nostalgiques, avec un art consommé. Aussitôt après, une voix ample, celle du troubadour (M. Ackermann) retentit avec une splendide sonorité. Elle arrivait jusqu'au moindre recoin de la halle, chaleureuse et pleine. Ce fut un succès pour le sympathique chanteur, que les Fribourgeois ont eu souvent le bonheur d'apprécier.

*Le tournoi du Dauphin* se termina par le ballet des pages, une merveille d'art chorégraphique qui fait honneur à notre compatriote M. Bæriswil, de l'Institut Jaques-Dalcroze, de Genève. C'est à M. Bæriswil, d'ailleurs, que revient l'honneur d'avoir composé des tableaux d'une si grande fraîcheur et d'une telle richesse d'expression.

Les chœurs de langue allemande exécutèrent, sous la direction de M. Gottlieb Helfer, de Fribourg, *La victoire de Morat* et *l'Action de grâces*. Il est superflu de faire l'éloge de M. Helfer. Les Fribourgeois connaissent et apprécient ce maître consciencieux, qui sait donner à ses chanteurs un élan et une souplesse remarquables. On admira les guerriers de Morat agitant, à la cadence de la musique, des drapeaux suisses, tandis que des paysans et des paysannes du Lac, aux costumes pittoresques, paraissaient sur la scène. M. Jacot dirigea ensuite *Sur le lac de Morat* et *Le chœur des vendangeurs*, chants d'une alerte composition, pour lesquels de gracieux vendangeurs ont exécuté des danses entraînantes et originales. Les trois premiers morceaux sont de M. Jacky, de Morat, que M. le chanoine Bovet fit acclamer par toute l'assistance.

Les chœurs mixtes et les chœurs de dames, masse d'une sympathique élégance, exécutèrent sous la direction de M. Ruffieux, directeur du chœur mixte de Saint-Pierre, *Courez par la plaine*, de Rameau, et *Viens, doux printemps*, de Haydn, où de gracieuses marquises alternaient avec de mignons enfants, aux costumes pleins de grâce et de fraîcheur printanière.

Le concert se termina par trois productions de tous les chanteurs : *Chant du district du Lac*, de Jacky, *Notre Suisse*, de Bovet, *Le ranz des vaches*. Ce furent des minutes inoubliables de ferveur patriotique et d'émotion artistique. Tandis que la masse impressionnante des chanteurs obéissait à la baguette énergiquement tenue par M. le chanoine Bovet, tous les groupes costumés étaient rangés en un tableau ravissant. Les drapeaux suisses, fribourgeois et gruyériens, s'agitaient joyeusement dans des mains expertes. Et au milieu des groupes, les trois Suisses, magnifique symbole, renouvelaient le serment où la Suisse a puisé sa force et son ambition de vivre. Bien des visages marquaient une profonde émotion à voir les vieux guerriers, les gracieux enfants, les joyeux paysans, les armillés courageux. Les derniers accents du *Ranz des vaches* furent salués par une immense ovation, hommage mérité aux chanteurs et à leur merveilleux animateur, M. le chanoine Bovet.

Le concert de l'après-midi laissera des souvenirs émouvants à tous ceux qui ont eu le bonheur de voir à l'œuvre nos chanteurs et nos directeurs, unis dans une commune ambition : chanter Dieu et la patrie.

### Le cortège

Grâce à une excellente organisation, que nous nous plaisions à souligner, le cortège put s'organiser immédiatement après le concert.

Dans le cortège, ouvert par un groupe de dragons et par l'Harmonie de Bulle, tous les groupes seraient à citer, tant on avait mis de soins à leur donner un aspect original et agréable. On a particulièrement admiré le comte et la comtesse de Gruyère et leur suite, les lansquenets et les piquiers, les vieux braves de Morgarten, le drapeau suisse avec sa garde d'honneur, l'antique bannière gruyérienne ; Chalamala sur son âne ; le groupe du lait Guigoz ; les figurants de la fabrique Gruyérienne ; le chœur mixte

de Saint-Pierre avec M. le curé Zurkinden ; l'alerte *Lyre de Broc* ; la société de chant de la Fédération ouvrière fribourgeoise ; le groupe d'artilleurs de 1798, avec deux inoubliables vétérans ; les grenadiers bleus ; la *Mutuelle* de Fribourg et l'Ecole normale de Hauterive, qu'accompagnait M. le chanoine Bovet ; la gracieuse maîtrise de Saint-Nicolas ; la Société de chant de la ville de Fribourg ; la musique de La Tour-de-Trême ; la fanfare des armillés d'Echarlens ; le gentil groupe des perce-neige ; les dentellières de Gruyères ; les chasseurs, avec, à leur tête, le sympathique syndic de Grandvillard ; les petits chanteurs de M<sup>me</sup> Jans ; les armillés avec leurs chars et leurs magnifiques pièces de bétail ; le *Mænnerchor* et la *Gemischter Chor* de Fribourg ; la chorale de Bulle ; le char de la fabrique Cailler, d'où partait une pluie de chocolats ; le comité cantonal et les invités, parmi lesquels M. le syndic de Fribourg et M. Gottrau, conseiller communal.

Toute cette splendide cohorte put se dérouler sans heurts, dans un ordre parfait, à travers les rues de Bulle, pour se rendre de nouveau à la halle de fête où a eu lieu la proclamation des résultats.

Quelques instants plus tard, la pluie se mit à tomber, drue et serrée, mais elle ne put dissiper les souvenirs si prenants laissés par cette magnifique manifestation artistique d'un peuple uni.

\*\*\*

Voici les résultats du concours :

#### Concours de lecture à vue

##### Céciliennes

*Degré facile* : Mézières et Vuippens, laurier, très bien.

*Degré moyen* : Treyvaux, laurier, excellent ; Gruyères, *Gruéria*, laurier, très bien.

*Difficile* : Bulle, *Espérance*, laurier, excellent.

#### Sociétés cantonales :

##### Chœurs de dames

*Facile* : Bulle, *Cæcilia*, laurier, très bien.

##### Chœurs mixtes

*Moyen* : Gruyères, *Mélodie pastorale*, laurier, excellent.

*Difficile* : Fribourg, *Saint-Nicolas*, laurier, excellent. Fribourg, *Saint-Pierre*, laurier, excellent.

##### Chœurs d'hommes

*Facile* : Arconciel, Corserey, Remaufens, Tramelan, laurier, excellent.

Attalens, Vuadens, laurier, très bien. Fribourg, *Fédération ouvrière catholique*, chêne, bien.

Praz (Vuilly), chêne, bien.

*Moyen* : Broc, Châtel-Saint-Denis, laurier, excellent.

Grandvillard, La Tour-de-Trême, Morat, *Mænnerchor*, laurier, très bien.

*Difficile* : Fribourg, *Mutuelle*, Fribourg, *Société de la ville*, Hauterive, laurier, excellent.

Romont, laurier, très bien.

#### Concours d'exécution

##### Céciliennes

*Facile* : Albeuve, Corserey, Vuippens, laurier, excellent.

Mézières, laurier, très bien.

*Moyen* : Gruyère, *Gruéria*, laurier, excellent. Lessoc, Treyvaux, laurier, très bien.

*Difficile* : Bulle, *Espérance*, laurier, excellent. Hauterive, laurier, très bien.

##### Sængerbund

##### Chœurs de dames

*Facile* : Chiètres, laurier, première classe.

*Moyen* : Montilier, laurier, première classe.

*Difficile* : Morat, laurier, deuxième classe.

##### Chœurs mixtes

*Facile* : Galmiz, laurier, première classe.

*Difficile* : Fribourg, laurier, deuxième classe.

##### Chœurs d'hommes

*Facile* : Chiètres, Frohsinn, laurier, 1<sup>re</sup> classe.

Ried, laurier, première classe.

Büchslen, Burg, Chiètres, *Singkollegium*, Villars-les-Moines, Salvenach, Ulmiz, laurier, 2<sup>me</sup> classe.

Courtepin, Lurtigen, chêne, première classe.

*Moyen* : Montilier, laurier, première classe.

*Difficile* : Fribourg, *Mænnerchor*, laurier, première classe.

Fribourg, *Société de la ville*, laurier, 1<sup>re</sup> classe.

#### Sociétés cantonales

##### Chœurs de dames

*Moyen* : Bulle, *Cæcilia*, laurier, excellent.

##### Chœurs mixtes

*Moyen* : Fribourg, *Maîtrise*, laurier, excellent.

Gruyères, *Mélodie pastorale*, laurier, excellent.

*Difficile* : Fribourg, *Saint-Nicolas*, Fribourg, *Saint-Pierre*, laurier, excellent.

##### Chœurs d'hommes

*Facile* : Corserey, laurier, excellent.

Fribourg, *Fédération ouvrière catholique*, Vuadens, Arconciel, Attalens, Praz (Vuilly), Remaufens, laurier, très bien.

Tramelan, chêne, bien.

*Moyen* : Broc, Châtel-Saint-Denis, laurier, excellent.

Grandvillard, La Tour-de-Trême, Morat, *Mænnerchor*, laurier, très bien.

*Difficile* : Fribourg, *Mutuelle*, Fribourg, *Société de la ville*, Hauterive, Romont, laurier, excellent.

## La société suisse des Carabiniers à Fribourg

Plus de quatre cents délégués des Sociétés de tir patriotiques sont venus à Fribourg, samedi, pour assister à l'assemblée générale de la plus grande Société de notre pays, la Société des carabiniers. Deux cent dix milles hommes, groupés en deux mille trois cents sections : une armée, notre armée dans ce qu'elle comporte de meilleur. Et Fribourg a reçu ses chefs avec tout son cœur.

Simplicité, dignité, mais surtout patriotisme ardent, voilà les caractéristiques de ces deux journées.

La journée de samedi fut occupée par les délégués à visiter la ville, à s'organiser et à se remémorer, aux hasards des rencontres, les jours de joutes loyales, vécues dans d'autres lieux de notre patrie.

En fin d'après-midi, le comité des assurances de la Société s'est réuni à la Grenette pour liquider le rapport annuel de gestion, divers détails administratifs et pour élire, en remplacement d'un membre dont le mandat expirait, un membre du comité en la personne de M. Mayor, de Genève.

Séance courte, qui fut suivie de dîners dans les divers hôtels et restaurants de la ville, en attendant la réunion de tous les délégués au théâtre Livio, où M. le syndic Aeby devait leur souhaiter la bienvenue.

Dans son discours, M. Pierre Aeby, de sa voix si chaude que tous les Fribourgeois connaissent et aiment, a dit aux tireurs confédérés la joie de Fribourg de les voir siéger dans ses murs. Il a évoqué en traits vigoureux les qualités de tireurs de ceux qui ont fondé la Confédération et qui l'ont faite ce qu'elle est. L'avenir de la patrie, a-t-il dit, est entre vos mains, et il a proclamé sa confiance dans l'avenir, car les tireurs d'aujourd'hui sont dignes de leurs prédécesseurs. M. Aeby fut longuement acclamé.

Puis vinrent de très bonnes productions de nos gymnastes, accompagnées par l'excellente musique de la *Concordia*. La soirée se termina dans la gaieté et la cordialité la plus franche.

A 9 h. 3/4, dimanche matin, la Société suisse des carabiniers déposa devant le Tilleul de Morat une superbe couronne, ornée d'une arbalète symbolique, puis se rendit au cinéma Capitole pour tenir son assemblée générale ordinaire, qui débuta par l'élection d'un membre du comité central en la personne de M. Roth, de Saint-Gall, président de la Fédération saint-galloise des tireurs.

Le procès-verbal de l'assemblée de 1932 fut ensuite approuvé, ainsi que le rapport de gestion et les comptes de l'année passée.

Puis M. le colonel Schweighauser, président, prononça une allocution dans laquelle il manifesta la volonté des carabiniers de maintenir l'ordre dans le pays. Il adressa aux tireurs un vibrant appel en faveur du Tir fédéral de Fribourg, l'année prochaine.

Puis, M. le docteur Comte, vice-président central, présenta un rapport sur le travail accompli par la Société de tir de notre ville pour la préparation du Tir fédéral. Après avoir exposé l'effort fait par les différents comités, il conclut à la bonne marche de cette œuvre de grande envergure.

M. Comte exposa ensuite le projet d'un match d'armée au Tir fédéral, présenté par le Département militaire fédéral et dû à l'initiative du colonel commandant de corps Gulsan, du colonel divisionnaire Wille, chef d'arme de l'infanterie et du colonel divisionnaire de Diesbach.

Ce match d'armée sera ouvert aux unités de l'infanterie et de la cavalerie, c'est-à-dire aux armes directement en contact avec l'ennemi. Chaque unité, compagnie ou escadron, ne pourra envoyer qu'un seul groupe de six hommes. Vu le grand nombre d'unités, des éliminatoires seront faites dans les divisions et dans la cavalerie d'armée, de façon à sélectionner les 176 meilleurs groupes, soit dix-huit pour la première division, dix-neuf pour les deuxième, troisième, quatrième et sixième divisions, vingt-deux pour la sixième division, ceci pour l'élite, trente-neuf groupes pour l'infanterie de landwehr et vingt et un pour la cavalerie.

Le tir sera effectué en uniforme, le 1<sup>er</sup> août. La munition sera offerte par la Confédération. Les groupes vainqueurs auront droit à un fanion, que l'unité arborera lors des mises sur pied et des mobilisations. Les hommes des groupes vainqueurs recevront des gobelets. Tout militaire prenant part à ce tir et faisant 52 points sur 60 aura le droit de porter une aiguillette spéciale. De 52 à 46 points, les tireurs recevront une mention.

Ce projet, dont le but est de créer une plus grande union entre les tireurs et les soldats, si cela est possible, fut admis à l'unanimité. Ainsi, de même que le Tir fédéral de Fribourg de 1881 a vu l'introduction si importante des tirs de sections, celui de 1934 marquera dans l'histoire de l'armée et dans celle de la Société des carabiniers.

L'assemblée élut M. Grobet, de Sierre, membre de la commission de gestion.

Les participants se rendirent ensuite au théâtre Livio, où un banquet avait été préparé. M. le colonel Schweighauser, président central, ouvrit

la partie oratoire en remerciant les autorités fribourgeoises de leur accueil, principalement le conseil communal, dont les membres étaient presque tous présents.

M. le colonel Fasel, major de table, donna ensuite la parole à M. le conseiller d'Etat Bernard Weck, président du comité d'organisation du Tir fédéral, qui dit combien Fribourg était heureux de pouvoir organiser le prochain Tir fédéral, véritable fête du patriotisme suisse, où s'entretient, se développe et se ravive l'union de tous les tireurs pour le plus grand bien de la patrie, où se perpétuent les notions d'ordre et de tradition du peuple suisse.

M. le syndic Aeby parla ensuite au nom de notre cité et de sa prédilection pour les tireurs. Alors que tout chancelait autour de nous, l'orateur salua l'armée et lui dit toute sa confiance. Elle sera digne du passé. Elle doit être toujours plus forte, toujours plus à même de remplir son devoir et, s'il faut, comme en 1291, un nouveau Grütli, ce sera aux tireurs d'y prononcer le nouveau serment qui sauvera la Suisse.

M. le colonel divisionnaire Wille, chef d'arme de l'infanterie, apporta aux tireurs le salut du Conseil fédéral. L'orateur montra que l'union des carabiniers et de l'armée procède du même sentiment de défendre la patrie. Parlant de la situation politique et de la création des divers fronts nationaux, le colonel Wille en trouva la raison dans la lassitude de la jeunesse à l'égard du libéralisme politique qui règne en maître depuis un siècle. Le principe d'autorité, si combattu par le passé, apparaît aux jeunes citoyens comme une nécessité. Les gouvernements doivent prendre égard aux aspirations de la jeunesse et canaliser ces jeunes énergies. La Suisse veut un gouvernement qui commande, parce que, comme l'a dit Pestalozzi, la Suisse naît soldat non seulement d'une armée, mais d'un pays.

M. Vonderweid, président du Conseil d'Etat, adressa une courte allocution à l'assemblée pour lui transmettre le salut du gouvernement. Puis M. le colonel divisionnaire de Diesbach prit la parole. Il dit son doute, il y a quelques mois, de voir mener à bonne fin le Tir fédéral, car la situation politique était si tendue que la Suisse a été à un doigt de la révolution. Heureusement pour nous, Nicole, devant ses acolytes, a provoqué dans tout le pays un réveil national, daté du 9 novembre. Ce mouvement doit être maintenu, car l'histoire prouve que, chaque fois que le peuple suisse a été courageux, il a été capable de surmonter les pires difficultés. Depuis 1918, la politique a eu trop de faiblesses. On a laissé se former dans notre pays des gardes rouges, dont la discipline est parfaite. Le drapeau rouge a pu flotter librement. Aujourd'hui, enfin, le port d'uniformes et d'insignes de partis est défendu. Certes, cette mesure s'imposait. On pourrait regretter qu'elle empêche de rendre visible à tous les yeux notre renouveau national. Celui-ci est un réconfort immense pour tous les bons citoyens, qu'il remplit d'espoir.

M. le conseiller aux Etats Amstalden, de Sarnen, prit ensuite la parole pour remercier, au nom du comité central, les autorités fribourgeoises. Il dit avec quelle sympathie et quelle ferveur les Suisses alémaniques se tournent parfois vers le pays romand pour y chercher leur ligne de conduite.

M. Isidore Antognini, président du comité d'organisation du dernier tir fédéral et syndic de Bellinzona, dit la volonté du peuple tessinois d'affirmer toujours plus le prestige de la démocratie. M. Antognini sera heureux de venir, l'année prochaine, à Fribourg, pour y apporter la bannière fédérale.

A l'issue du banquet, les délégués se rendirent à Givisiez, pour examiner l'emplacement futur des stands. Ils rentrèrent ensuite chez eux, contents de l'accueil de Fribourg et du travail accompli en ces deux jours pour le développement de notre sport national.

### Fête de sainte Jeanne d'Arc

La Société française célébrera, demain mardi, 16 mai, à 10 h. 1/2, à la cathédrale Saint-Nicolas, la fête de sainte Jeanne d'Arc par un office solennel auquel tous ses amis sont conviés. L'allocution de circonstance sera prononcée par le R. Père Lavaud, O. P.

S. Exc. le comte Clauzel, ambassadeur de France, fera à la Société française l'honneur d'assister à la cérémonie.

### Association d'étudiantes catholiques

La Société d'étudiantes catholiques a reconstitué ainsi son comité pour le semestre d'été : Présidente : M<sup>lle</sup> Hélène Castella, stud. phil.; vice-présidente : M<sup>lle</sup> Anne-Marie Henggeler, stud. phil.; secrétaire : M<sup>lle</sup> Stéphanie Fontana, stud. rer. nat.; caissière : M<sup>lle</sup> Julia de Sousa, stud. rer. nat.

### Examens d'avocat

M. Xavier Schorderet, ancien élève du Collège, puis de la Faculté de droit de l'université de Fribourg, a subi avec un plein succès ses examens d'avocat.

### Le concert de l'Orchestre du Collège

On nous prie de rappeler le concert que donnera ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, à la Grenette, l'orchestre du collège Saint-Michel, sous la direction de M. le professeur Stœcklin. Des morceaux de valeur seront offerts au public par cet ensemble excellent.

### La prochaine kermesse

#### au profit de la maison de la Providence

Il est des mémoires qui gardent leur auréole au cours des siècles, telle celle de saint Vincent de Paul. Il se survit dans ses innombrables institutions et, en notre ville, la maison de la Providence que desservent les Filles de Saint-Vincent de Paul est bien l'incarnation de la charité sous ses aspects les plus divers, et, par le fait même, appelle la sympathie. Aussi suffit-il, chaque année, de venir de quelques mots annoncer la kermesse traditionnelle pour que les cœurs s'ouvrent et que la générosité jaillisse de toutes parts.

Il en sera donc cette fois-ci comme toujours et la crise, bien loin de rétrécir les cœurs, fera comprendre à chacun que les difficultés sont pour tous et que l'entraide est plus que jamais nécessaire.

Cette bonne et réconfortante solidarité s'est manifestée déjà dans les préparatifs de la kermesse; les dames et les demoiselles, ainsi que les quelques messieurs sollicités pour quelque-une des tâches variées qui préparent le succès de ces journées charitables, se sont laissés embriquer avec une bonne volonté exemplaire, se prêtant à toutes les besognes, voire à une course à travers notre ville, de marchand de vins en marchand de vins, de café en café, d'hôtel en hôtel. Il est vrai de dire que le mérite se répartit équitablement entre les quémandeurs et les aimables quémandés. Jamais collecte ne fut si fructueuse et n'aboutit à un chiffre si respectable de bonnes bouteilles. Avis aux amateurs de crus réputés: ils seront servis à souhait.

La kermesse est fixée aux samedi et dimanche, 20 et 21 mai, à la Grenette. Autant de kiosques, autant d'attractions; personne ne s'en ira. Le buffet sera à la hauteur de toutes les exigences: des soupers de choix attendent une clientèle nombreuse, sans éclipse, on veut l'espérer, de la clientèle masculine dont la générosité n'a pas à redouter d'être exploitée, des recommandations toutes spéciales ayant été faites dans ce sens. Le souper sera agrémenté d'un orchestre et la soirée familière promet d'être charmante.

Les enfants auront leur fête à eux, également à la Grenette, le jeudi 18, dès 2 h. 1/2 de l'après-midi. Tout est mis en œuvre pour leur procurer de la gaieté et encore de la gaieté, tout en laissant à leurs braves petits cœurs la satisfaction de penser à de plus malheureux qu'eux.

Les derniers préparatifs s'achèvent; qui ne sait qu'il faut beaucoup de choses pour garnir les comptoirs; que tous ceux qui auraient encore quelque objet à envoyer en soient remerciés d'avance et veuillent bien les faire déposer à l'une des adresses suivantes:

M<sup>me</sup> la Supérieure de la maison de la Providence; Maison Comte, rue de Lausanne; M<sup>me</sup> Sauser-Reichlen, rue de Romont; M<sup>me</sup> Clément, denrées coloniales, Grand'rue; M<sup>me</sup> Eberscher, rue de la Préfecture, 207. A. Th.

### Au cinéma

Le Capitole présente, ces jours-ci, un film comique où brille l'excellent acteur Bach. Molière a sans doute inspiré plus d'une scène de la comédie-farce, *L'enfant de ma sœur*, notamment en ce qui concerne les scènes, un peu chargées il est vrai, d'examens à la faculté de droit, où un garçon de café (Bach) se présente à la place d'un candidat insuffisamment préparé.

L'histoire se complique ensuite par le fait que le remplaçant continue à jouer son personnage et jette le désarroi partout où il passe. L'imbroglie se dénoue finalement le plus heureusement du monde et le tout se termine par une chanson.

Il ne faut pas chercher autre chose dans le film du Capitole qu'un joyeux divertissement. *L'enfant de ma sœur* ne saurait avoir d'autre ambition.

### Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 13 mai:

Œufs, la douzaine, 1 fr. Pommes de terre, les 5 litres, 50 c. Choux, la pièce, 10-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 20 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 20-25 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Rhubarbe, la botte, 20-25 c. Asperges, la botte, 1 fr. 20. Pommes, les 5 litres, 70 c.-1 fr. 20. Citrons, la pièce, 5-10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Noix, le litre, 30 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 70. Veau, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50.

Un séjour à 778-3

**L'Hôtel-Pension des Bains d'Henniez (Vaud)** rend et maintient la santé. Pension dep. Fr. 6.—

### Tramways de Fribourg

Les recettes de 1932 ont atteint 213,209 fr. 25, contre 217,103 fr. 30 en 1931, soit un recul de 3,894 fr. 05 ou de 1,8 %.

La répartition des recettes est la suivante :  
Voyageurs non abonnés Fr. 151,646 71 %  
» abonnés » 58,487 27 %  
Recettes diverses » 3,075 2 %  
Comparaison statistique de la vente des billets ordinaires :

	1931	1932
à 10 centimes	104,339	100,647
à 20 »	593,844	583,328
à 30 »	78,183	76,690
à 40 »	2,889	3,266

L'interruption du service sur le tronçon Richemont-Beauregard, pendant les travaux de rénovation de la voie, et la dépression économique ont influé sur les recettes. Celle-ci s'est d'ailleurs manifestée d'une manière plus sensible encore dans les entreprises de tramways d'autres villes.

Les dépenses se chiffrent par 208,058 fr., au lieu de 204,261 fr. en 1931, d'où un accroissement de 3,797 fr. ou de 1,9 %.

Le compte d'exploitation se solde par un excédent de recettes de 5,150 fr. 80, inférieur de 7,691 fr. 34 à celui de l'année précédente. En réalité, l'excédent net des recettes n'a baissé que de 2,442 fr. 84, si l'on tient compte d'un prélèvement de 6220 fr. opéré sur le fonds de renouvellement.

Compte de profits et pertes :  
Excédent du compte d'exploitation Fr. 5,150  
Report de l'année 1931 » 2,342  
Produit des valeurs et créances » 2,527  
Prélèvement au fonds de renouvellement » 6,220  
Subside de la ville de Fribourg » 12,424

Total Fr. 28,665

Après avoir payé les intérêts de l'emprunt 1911 par 12,424 fr. et fait le versement légal au fonds de renouvellement, par 15,448 fr., il reste un solde actif de 793 fr. 24.

Le fonds constitué en faveur de la création d'une caisse de prévoyance du personnel a passé de 35,396 fr. 30 à 48,195 fr. 50.

Le compte de construction s'élève à 996,093 fr., dont 642,615 fr. pour le réseau et 286,370 fr. pour le matériel roulant.

L'administration générale coûte 8878 fr.; l'entretien de la voie, 29,468 fr.; le service des trains (contrôle), 46,406 fr.; le service de la traction, 99,062 fr., dont 55,878 fr. pour le personnel de conducteurs, de dépôt et de nettoyeurs.

Le capital-actions primitivement de 500,000 fr. est réduit à 2500 fr. plus 9000 fr. d'actions privilégiées.

La dette obligatoire est de 420,000 francs. Le fonds de renouvellement, le compte d'attente s'élèvent à 634,579 francs.

Voici les résultats de quelques années d'exploitation, depuis le début :

	Voyageurs	Recettes	Dépense
1897	198,231	22,204	12,331
1900	573,424	51,911	33,149
1905	1,040,791	88,520	68,804
1910	1,198,651	93,171	80,157
1914	1,267,609	114,748	107,410
1918	1,493,766	150,330	147,385
1923	1,305,209	239,601	216,499
1928	1,161,176	203,626	192,229
1932	1,232,076	213,209	208,058

En 1900, a eu lieu l'ouverture de la ligne de Beauregard.

En 1912, celle de la ligne du cimetière.

En 1913, celle de la ligne de Grandfey.

En 1924, celle de la ligne du pont de Zähringen.

## RADIO

Mardi, 16 mai

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 13 h., informations financières. 13 h. 10, gramo-concert. 15 h. 30, petit orchestre Radio-Lausanne. 17 h., travaux féminins. 19 h. (de Genève), *Ma discothèque*, par M. Aloys Mooser. 19 h. 30, radio-chronique. 19 h. 45 (de Genève), correspondance parlée. 20 h., *La 29<sup>me</sup> fête cantonale des chanteurs vaudois*, par M. Troyon. 20 h. 25 (de Lausanne), séance de sonates, par M. Lassueur, pianiste, et M. Edmond Appia, violoniste. 21 h., soirée champêtre. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h. (de Lausanne), *Lohengrin*, opéra en trois actes, de Wagner (enregistrement Polydor).

Radio-Suisse allemande

12 h. (de Zurich), concert récréatif par l'orchestre Radio-Suisse allemande. 12 h. 40, musique d'opérettes. 17 h., concert d'orchestre. 21 h. 10 (de Berne), musique de chambre.

Stations étrangères

Stuttgart. 20 h. 30, musique d'opérettes. Leipzig. 21 h. 10, concert par l'Orchestre symphonique de Leipzig. Vienne, 19 h., concert militaire. 20 h. 20, une heure variée. Radio-Paris, 20 h. 45, théâtre. Tour Eiffel, 20 h. 30, *L'Artésienne*, musique de Bizet.

## ANTIQUITES

A l'occasion d'une prochaine vente aux enchères publiques, j'accepterais, pour y être ajoutés, encore quelques collections ou objets de succession.

S. Moos, antiquaire,  
Grand'Rue, 31, Genève.

### M. Musy à Fribourg

Le monde entier vit aujourd'hui des heures de cruelle angoisse. De quoi demain sera-t-il fait ? La Providence seule peut le dire.

Lorsque, de 1914 à 1918, le canon tonnait autour de nos frontières, la Suisse fut épargnée du fléau de la guerre.

D'autres maux, aujourd'hui, désolent l'humanité : les difficultés économiques, le chômage et, par-dessus tout, un défaut d'équilibre dans les forces morales, un affollement de la pensée politique oscillant entre deux pôles.

Quelle est, quelle sera la situation de la Suisse dans ce désarroi économique et moral ? Celle que saura mériter le peuple suisse guidé par ses magistrats.

Nul n'ignore le rôle de conducteur de l'opinion tenu par notre éminent compatriote, M. le conseiller fédéral Musy. Tour à tour, Bâle, Zurich, Genève ont voulu l'entendre et prendre ses avis énergiques et sûrs.

Fribourg, vendredi, aura l'honneur de l'entendre.

Toutes les sociétés de chant de notre ville ont voulu prêter leur concours pour encadrer la conférence de M. Musy de la pure ambiance patriotique.

Il n'est pas une personne désireuse de se rendre compte et de la gravité de l'heure et des ressources que nous devons mettre en œuvre, qui ne viendra entendre M. Musy au théâtre Livio, vendredi, 19 mai, à 8 h. 15. La conférence commencera à l'heure précise.

### Mort d'un pèlerin de Lourdes

Ernest Rey, de Vallon, le pèlerin tombé malade à Lourdes, mais dont la santé était déjà très précaire, a succombé. Son enterrement a eu lieu, à Lourdes, vendredi, 12 mai. Les honneurs ont été rendus par quatre pèlerins de la Suisse romande, dont trois hospitaliers qui avaient prolongé leur séjour. Une délégation du pèlerinage de la Suisse allemande, actuellement à Lourdes, s'est jointe à eux. Il y avait quatre ecclésiastiques pour accompagner le convoi funèbre, dont M. l'abbé Schwaller, directeur à Fribourg.

### Horaires des autobus

On nous communique :

La Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère (service des autobus) informe le public que les arrêts facultatifs suivants du réseau Fribourg-Farvagny sont supprimés, dès la mise en vigueur du nouvel horaire du 15 mai : Beaugregard, chemin du Cardinal, chemin de la Ponderie, passage à niveau des chemins de fer, forêt de Châtillon, Posieux-café.

La suppression de ces arrêts est nécessitée par leur fréquentation insignifiante.

### On vole

Samedi après midi, au stade de Saint-Léonard, pendant un match, des inconnus ont mis en coupe réglée le vestiaire où étaient déposés les effets des joueurs. Il y a été fait une ample provision de stylos et une somme rondelette a disparu des poches des jeunes gens.

### Dans les postes

La Direction des postes a nommé M. Louis Charrière aux fonctions de premier commis, à Bulle.

### Pour le Tir fédéral

La maquette du projet « Tell » de la maison Winckler et C<sup>ie</sup>, qui a obtenu le premier prix pour l'aménagement de la place de fête du prochain tir fédéral, est exposée actuellement dans les vitrines de la maison Murith, à la rue de Romont.

### Sermons du mois de Marie à Notre-Dame

On nous prie de rappeler que les sermons français du mois de Marie, à Notre-Dame, ont lieu les dimanches, lundis, mercredis et vendredis, à 8 h. ¼ du soir. Ce soir, lundi, l'église sera chauffée.

### Les Caisses Raiffeisen

Les délégués des Caisses Raiffeisen de toute la Suisse, au nombre de plus de 700, sont réunis à Fribourg pour leur assemblée générale.

C'est la seconde fois que Fribourg a l'honneur de les recevoir. La première fois, ce fut en 1922.

Notre population est heureuse d'accueillir les représentants d'une des institutions les plus bienfaisantes qui soient, qui rend à nos populations campagnardes d'inappréciables services, matériels et moraux, en réalisant excellemment l'idée de l'entraide fraternelle au nom de la charité chrétienne.

Les délégués, arrivés pour la plupart dans l'après-midi d'hier, ont pris contact les uns avec les autres, hier soir, aux Charmettes, où on leur avait ménagé une cordiale réception. Des paroles de chaleureuse amitié ont été prononcées par M. Liner, président central, M. le curé Remy, président cantonal fribourgeois pour les caisses de langue française, M. Sturny, député, président cantonal allemand, M. le curé Ballaman, M. Federer, de Rorschacherberg (Saint-Gall), M. Heuberger, secrétaire central.

Un orchestre dirigé par M. Vincent Sieber : la maîtrise de la paroisse de Saint-Jean, dirigée par M. le vicair Buchs ; le groupe des armillaires de l'Union chorale de La Roche, commandé par M. Joseph Brodard ; enfin, M. Meinrad Brodard, qui chanta *Le Chevrier* à la fête des Vignerons de 1927, charmèrent l'assistance par des morceaux de musique et des chants qui furent applaudis avec enthousiasme.

L'hymne national, chanté en chœur, termina la soirée.

Aujourd'hui, les délégués des Caisses Raiffeisen siègent au Capitole.

### Accidents de la circulation à Fribourg

Hier dimanche, à Fribourg, à la rue de Romont, une dame a été renversée par un motocycliste et légèrement blessée.

Une collision s'est produite entre une automobile et une motocyclette, sous le pont de Tivoli ; il n'y a eu que des dégâts matériels.

### PUBICATIONS NOUVELLES

*Corrispondenza bancaria italiana-francese.* — Un Fribourgeois, M. Ernest Grivet, professeur à Bâle, vient de publier, sous ce titre, un élégant petit volume appelé à rendre de précieux services aux employés de banque et aux élèves des écoles de commerce.

Cet ouvrage, imprimé et relié avec goût, contient un grand nombre de modèles de correspondance bancaire et des renseignements fort utiles, propres à rendre familier le vocabulaire spécial en usage dans les relations d'affaires. Tous les cas qui se présentent le plus fréquemment sont passés en revue, résolus sous une forme claire et accompagnés d'exemples concrets.

Le manuel est édité par l'importante maison Paravia, à Turin ; c'est ce qui explique son titre en langue italienne, mais que le lecteur français se rassure : le texte est tout entier bilingue.

Ce livre, que nous nous plaçons de signaler, fait honneur à son auteur, M. E. Grivet, ancien professeur à l'Institut Stavia, à Estavayer-le-Lac.

Un homme de Dieu, le Père Adrien Borelly, abbé de Saint-Michel de Frigolet (1858-1931), par le R. Père Romain Vedel. Un beau volume, avec portrait au frontispice, broché : 9 fr. Prix : 10 francs.

De la Croix de Paris :

« Le Père Romain Vedel vient d'écrire une magistrale vie du très R. Père Adrien Borelly.

« Il nous raconte et nous dépeint ses vertus de religieux, d'abbé. Surtout, il nous montre en lui l'homme de Dieu, son esprit de foi, son humilité, sa pauvreté, sa mortification, sa charité. L'auteur étudie, en dernier lieu, l'écrivain, le directeur d'âmes, le mystique. Voilà un volume qui fera du bien, parce qu'il donne en exemple la vie d'un grand serviteur de Dieu. »

### Le livre catholique en Allemagne

La publication successive, en Allemagne, de plusieurs grandes encyclopédies, ainsi que d'un nombre important d'ouvrages et de manuels catholiques, tous édités par la maison Herder, à Fribourg-en-Brigau, mérite qu'on rappelle ici le rôle que cet éditeur joue dans l'Allemagne catholique.

Fondée en 1801, la maison Herder est rapidement devenue la plus grande maison d'édition catholique sinon du monde entier, du moins d'Allemagne. Le développement de la science et de la littérature catholique allemande lui est intimement lié. Au cours des 80 dernières années, Herder, toujours fidèle à la devise du fondateur de servir par le livre la cause catholique, a publié les ouvrages de Baumgartner, Grisar, Keppler, Pesch, Wilpert, von Pastor, les œuvres complètes de saint Canisius, de Thomas à Kempis, l'annuaire des sciences naturelles (qui en est à son 35<sup>me</sup> volume), l'annuaire historique et l'annuaire ecclésiastique.

Le domaine littéraire a toujours profité de l'attention du grand éditeur. On se demande souvent, dans nos familles, quels sont les livres qu'on peut offrir aux enfants. Ces livres doivent servir d'agrément, mais être aussi un élément de formation : Herder le comprit. Il édita la traduction allemande des livres du Père Svensson (*Jours de soleil, Nonni et Manni, La ville au bord de la mer, Aventures dans les îles*, etc.), si pleins de verve et d'une haute valeur éducative, et qui sont devenus les modèles du genre. Les résultats sont d'ailleurs remarquables. Il n'est peut-être pas d'autres livres qui obtiennent chez les enfants autant de succès. La dernière édition (décembre 1932) atteignait plus de 10,000 exemplaires.

Herder ne s'en tient pas là. Que ce soit dans le domaine historique (*Histoire des grands peuples*, en 35 volumes<sup>1</sup>), artistique, religieux (ouvrages des cardinaux Bertram et Faulhaber), littéraire (Pierre Lippert, Linhardt, Pagès, Doerfler, Federer, etc.), Herder n'a jamais cessé de rendre à la cause du catholicisme allemand les plus grands services. Un coup d'œil jeté sur les catalogues de l'éditeur permettra de se rendre compte quelque peu de cet incessant labeur. Réagir contre cette idée trop répandue, hélas ! que la littérature, la science catholique, ne vaut pas « l'autre », c'est-à-dire la non-catholique, qui est ouverte à toutes les concessions, aux compromis les plus honteux de la réclame, voilà quelle fut l'idée constante de Herder. C'est chez lui qu'est née la grande et célèbre revue des jésuites allemands : *Stimmen der Zeit*, qui, par sa haute tenue philosophique et scientifique, peut être considérée comme l'organe principal de la culture catholique allemande. Il n'est que de citer, pour s'en rendre compte, quelques-uns de ses collaborateurs : Muckermann, Nell-Breuning, Gundlach, Pribille, Przywara, etc.

Depuis la fondation de la maison, plus de 19,000 ouvrages et périodiques catholiques ont été ainsi publiés. Mais ce qui fait surtout, maintenant, la renommée de la maison badoise, c'est, succédant à l'Encyclopédie des sciences ecclésiastiques (12 volumes) et au dictionnaire de pédagogie (2 volumes), la publication en 1932 des deux derniers volumes de l'Encyclopédie des sciences politiques (*Staatslexikon*). Ce n'est pas une sèche nomenclature, mais une présentation complète et pratique de tous les problèmes qu'on peut soulever dans le domaine juridique, économique, social, et cela, toujours, du point de vue catholique. L'ouvrage, en cinq volumes, offre un magnifique exemple de l'union réalisée sur une doctrine sociale, celle de l'Evangile, par les personnalités les plus diverses : juristes, économistes, sociologues, philosophes. Dans ses 2500 articles et avec ses 700 collaborateurs, cette encyclopédie offre une merveilleuse unité. La doctrine chrétienne de la société et de l'Etat, la question sociale, l'éducation et l'enseignement, l'art et la science dans leurs rapports avec la politique

<sup>1</sup> M. Schnürer, professeur à notre Université, vient d'en publier le XI<sup>me</sup> volume : *Les origines de l'Occident*.

sociale, la géographie économique, la philosophie du droit, l'anthropologie sont traités avec le même soin d'exactitude et de clarté. Les questions les plus variées de l'économie politique et du droit y trouvent leur solution. Cette encyclopédie est destinée surtout à l'Allemagne, à la Suisse et à l'Autriche. On trouve parmi ses collaborateurs des professeurs éminents de notre Université, parmi lesquels Mgr Beck, MM. Büchi, Lampert, von Overbeck, de Reynold, Siegwart, Schnürer, Schorer. Une langue simple, dont chaque mot est pesé, des articles très condensés, mais cependant toujours clairs, offrant au lecteur le maximum de documentation, font de cette œuvre monumentale un incomparable instrument de travail, une mine inépuisable de renseignements.

La grande Encyclopédie Herder, le « Grand Herder » comme on l'appelle (*Der Grosse Herder*), la plus récente publication de l'éditeur, qui comprendra, une fois terminée, douze volumes, auxquels il faut encore ajouter un atlas, est appelée à rendre de plus grands services encore, parce que s'adressant à un public plus étendu. Les frais d'édition s'élèvent à plus de vingt millions de francs et l'ouvrage a déjà trouvé plus de cinquante mille souscripteurs. Les ressources les plus modernes de l'imprimerie ont été utilisées pour rendre pratique, facile l'utilisation de ces volumes ; 180,000 articles et 20,000 illustrations fournissent la documentation la plus étendue et la plus récente. Chaque article se divise généralement en quatre parties : 1<sup>o</sup> la définition, l'explication et la notion courante du mot ; 2<sup>o</sup> une partie technique (formules, schémas), ou philosophique, ou juridique, complétant la première partie ; 3<sup>o</sup> une partie essentiellement pratique ; 4<sup>o</sup> une courte mais excellente bibliographie, qui permet de se renseigner plus complètement sur la matière. Ce n'est d'ailleurs pas seulement ce caractère pratique qui fait la valeur de l'ouvrage, mais aussi la sûreté et l'exactitude scientifique. Veut-on un renseignement sur une question scientifique (physique, mécanique, botanique, zoologie), le Grand Herder en donnera un aperçu exact et complet, accompagné de photographies et de schémas qui sont, en leur genre, des merveilles typographiques. L'univers est à nous, pourrait-on dire en le consultant, tant il est riche de renseignements et d'idées. Qu'on prenne certains articles sur le travail (*Arbeit, Arbeiter*), le bolchévisme, le communisme, le cinéma, le mariage (*die Ehe*) la famille, l'électricité, et tant d'autres sujets, ils ont le caractère d'un véritable petit traité. On cherche Fribourg ; l'article, accompagné d'une excellente photographie de notre ville prise en avion, donnera de précieux renseignements sur ses monuments et ses instituts, remplissant une colonne entière.

L'atlas Herder, qui accompagne l'encyclopédie, a réussi à surmonter toutes les difficultés typographiques, si nombreuses pourtant dans ce domaine. Les cartes, sur pierre, ont été imprimées avec une exactitude parfaite et en des tons qui en rendent l'étude agréable. Les pays européens ont été tirés à l'échelle 1 : 1.000.000 ; les autres, à l'échelle 1 : 2 ¼ million. Le format des cartes est de 18,5 x 26,5. Au total, plus de cent cartes politiques et physiques, sans compter les cartes supplémentaires de climat, de végétation, de langue, de religion, etc. Une deuxième partie contient 65 cartes économiques (densité de la population, richesses du sol, industrie, commerce et circulation). Enfin, un aperçu statistique de plus de 200 pages accompagne et complète les cartes d'une façon fort heureuse.

Voilà bien l'encyclopédie moderne. Elle soutient avantageusement la comparaison avec le *Brockhaus* lui-même. Elle est supérieure aux encyclopédies Larousse (Grand Larousse ou Larousse du XX<sup>me</sup> siècle). Mais, surtout, c'est une encyclopédie catholique, la seule qui existe actuellement, et, à cet égard, elle mérite l'attention du monde catholique. C'est une grande œuvre, ne cessent de répéter tous ceux qui la consultent. C'est un véritable apostolat et le meilleur, car c'est sur la presse catholique que doit s'appuyer l'action catholique. Nul doute, d'ailleurs, que, coopérant avec les autres organisations catholiques allemandes et avec la presse quotidienne, la maison Herder ne puisse peu à peu réaliser cette œuvre de redressement moral si nécessaire.

# Dernier cri

de la technique moderne du pneu, assure :

Confort, Sécurité, Diminution sensible des frais  
d'entretien de la voiture et se monte sans modification  
des roues ou des jantes.

# Continental Type Aéro



En vente dans tous les garages.

**PUBLICATIONS NOUVELLES**

*Poètes de la famille*, du XVI<sup>me</sup> au XX<sup>me</sup> siècle. — Préface de A. Mabilly de Poncheville. Illustrations de L. Roisin. Casterman, éditeurs, Paris, Tournai.

Il arrive parfois que les anthologies, au bout de peu d'années, ressemblent à ces cimetières abandonnés, envahis par les herbes folles et par l'oubli, jardins des morts où n'entrent plus que de rares vivants. Mais celle-ci est consacrée à ce qui ne saurait périr : la famille, l'amour du foyer et de tous ceux qui s'y réchauffent à une flamme commune. Cette flamme, d'ailleurs, ne doit-elle pas luire plus haut que jamais dans les temps où nous vivons ? Vers 1880, peut-être était-il encore permis d'être individualiste, et un Barrès le fut dans sa prime jeunesse avec une singulière ardeur ; mais à son exemple, tous ceux qui exercent l'authentique mandat qu'est la parole ou la plume, — ceux du moins qui entendent ainsi servir lucidement la patrie et l'humanité même, — se sont tournés aujourd'hui vers la famille et l'ont proclamée la cellule de la société, cellule de la santé de laquelle dépend l'ordre et la civilisation.

Depuis que la langue française est fixée, nombreux sont les poètes qui ont chanté le plus légitime des amours, et leur nombre, loin de diminuer, va toujours croissant. Pourquoi tel grand esprit de jadis, Racine, par exemple, tendre père autant qu'admirable chef de famille, — sa correspondance en fait foi, — n'a-t-il pas célébré ce qu'il ressentait si vivement ? Par une excessive pudeur, sans nul doute, à laquelle put se mêler un peu de jansénisme. Le « moi haïssable » de Pascal ne doit pourtant point s'étendre à ce prolongement de nous-mêmes qui est ce que nous avons de plus cher au monde. Grâce à Dieu, un Lamartine, héritier de la lyre de l'auteur d'*Esther*, a donné, au XIX<sup>me</sup> siècle, l'authentique chef-d'œuvre de la poésie familiale, *La vigne et La maison*. Le même âge, enfin, a entendu Desbordes-Valmore et Hugo exprimer avec une poignante émotion comment une mère ou un père peuvent ressentir, dans les profondeurs de leurs entrailles, la joie ou la souffrance qui leur vient de ceux auxquels ils firent le don de la vie.

Après eux, il n'est point de génération qui n'ait vu se lever des poètes semblablement inspirés. Distinguons entre ceux dont l'œuvre est en quelque sorte pétrie de l'idée de famille et ceux qu'elle a émus occasionnellement ; il n'en reste pas moins que partout où résonne notre langue, y compris le patriarcal Canada, cette sublime idée a ému des cœurs et trouvé des voix. Les poètes maudits eux-mêmes, — pour parler comme Verlaine, — ont dit des joies qu'ils n'avaient qu'entre vues.

Les poètes de la famille sont légion aujourd'hui, le présent recueil en témoigne assez, qui groupe les plus grands noms. Je me défends de citer les vivants ; mais un Péguy, un Le Goffic, un Bazin, combien justement s'applique à eux la souveraine affirmation de Lamartine : « Les vrais poètes chantent la vérité et la vertu, pendant que les poètes inférieurs chantent les sophismes et le vice » !

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Mademoiselle Marie-Louise Bächler ; M. et M<sup>me</sup> Schoch-Bächler et leurs enfants ; Mademoiselle Jeanne Bächler ; M. et M<sup>me</sup> Bächler-Favre, à Genève ; M. et M<sup>me</sup> Martin-Bächler et leurs enfants, à Genève ; M. et M<sup>me</sup> D. Schnarenberger, leurs enfants et petits-enfants ; les familles Mauron et Bächler, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Vve BÄCHLER-SCHNARENBERGER**  
née Stéphanie Mauron

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection le 13 mai, dans sa 75<sup>me</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement a eu lieu ce matin, à 8 h. 1/2. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**Bureau de brevets d'invention**

**A. BUGNION**  
Physicien dipl. de l'Ecole Polytechnique Fédérale  
Ancien expert technique au Bureau Fédéral  
de la propriété Intellectuelle 1633-1  
**LAUSANNE** Grand-Pont, 2

**ECOLE VALAISANNE DE NURSES**  
Sion

Formation théorique et pratique. Cours de puériculture, anatomie, maladies infantiles, morale professionnelle, Fräbel, ouvrages manuels ; diplôme. Durée du cours : 12 mois ; entrées : 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> août, 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> octobre. S'adresser à la Direction de l'Ecole valaisanne de Nurses, à Sion. 2687 S

**IMPRIMERIE SAINT-PAUL**  
Impressions en tous genres.

**VOULEZ-VOUS RIRE ?**

Alors, venez assister, ce soir, à 20 h. 30, à la dernière représentation de

**BACH dans L'ENFANT DE MA SŒUR**

**AU CAPITOLE**

Dès demain :

La grande opérette viennoise 100 % allemand

**DIE BLUM VON HAWAI**

avec M<sup>rs</sup> Marthe Eggert Ivan Petrowich E. Verebes

Téléph. 1360

**CINEMA ROYAL**

A Fribourg, comme à Genève, la splendide opérette U. F. A.

**L'impératrice et moi**

avec

Lillian Harvey Charles Boyer

remporte un énorme succès.

Retenez vos places à temps

Tél. 7.14



**Tout pour l'apiculture**

**E. WASSMER S. A.**  
FRIBOURG

**Bois équarris**

de toutes dimensions, ainsi que lattes, carrelets, etc., vous seront livrés rapidement par les

**Etablissements WINCKLER**

Fribourg. (Tél. 2.08).

**Tout devient neuf !**



indispensable pour remettre à neuf vos meubles de jardins pavillons, serres, clôtures, outils aratoires, etc., etc.

EN VENTE PARTOUT

GRANDS : DROGUERIES RÉUNIES J.A. LAUSANNE

On demande, pour deux personnes,

**Appartement**

de 4-5 pièces, chauffage central. De préférence centre de la ville.

Adresser offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12357 F.

On cherche

**JEUNE FILLE**

robuste, de 20 à 25 ans, pour s'occuper du ménage à la campagne.

Adresser offres, le salaire et conditions, à Mme Danel, à Esserts, près Meintier, Genève.

**Domestique**

On demande un jeune homme sachant traire. Entrée tout de suite. Gages : de Fr. 40.— à Fr. 80.— par mois. Vie de famille. 0480 L.

S'adresser : Lavanchy Frédéric, La Croix-s.-Lutry (Vaud).

**A LOUER**

pour le 25 juillet, à la rue Grimoux, APPARTEMENT de 4 chambres, 2 balcons, chambre de bain et dépendances. S'adresser : rue Grimoux, 16, 1<sup>er</sup> étage.

**ON DEMANDE**

**jeune fille**

parlant les deux langues, pour servir au café et aider au ménage.

S'adresser sous chiffres P 40522 F, à Publicitas, Fribourg.

**2 BOX pour automobiles**

**A LOUER**

S'adresser : Garage Pérolles, Fribourg.

**Madame Hélène Rubinstein de Paris**

la célèbre autorité de la science de beauté envoie sa meilleure assistante à Fribourg. Madame Souja donnera gracieusement démonstrations et conseils individuels sur rendez-vous, pour les soins de beauté, sera

**les mardi 16 et mercredi 17 mai**

à la maison Klein, en face de la gare. Tél. 5.93.

*Nous ne sommes pas couchés sur des roses.*

Au contraire, tout ce qui nous entoure est rude. Il faut vraiment de l'endurance et une volonté de fer pour franchir tous les obstacles qui se dressent sur notre chemin.

Jour après jour, nos forces s'usent et il s'agit de les remplacer si, chaque matin, nous voulons nous rendre à notre travail, animés d'une énergie nouvelle. L'énergie dépend de la santé du corps et la santé du corps est subordonnée à une bonne alimentation. Or, l'Ovomaltine, dispensateur d'énergie, constitue le supplément nécessaire à toute alimentation bien comprise. L'Ovomaltine contient tous les principes nutritifs indispensables à notre organisme. Elle est en outre complètement assimilable et aisément digestible.

Suivant l'analyse de l'Institut officiel de contrôle, l'Ovomaltine est riche en vitamines (A et B).

Une tasse d'

**OVOMALTINE**

chaque jour stimule, reconstitue, fortifie !

En vente partout en boîtes à 2 fr. et 3 fr. 60

Dr A. WANDER S. A., BERNE

6209

**D<sup>r</sup> méd.**

**Ed. Pérusset**

médecin-dentiste

**PAYERNE**

**ABSENT**

du 18 au 21 mai.

Je cherche, pour la ville de Fribourg, représentant pour le placement à la commission de mes chocolats dans les magasins.

Offres sous chiffres W 4409 Q, à Publicitas, Bâle.

Médecin spécialiste demande

**2 chambres meublées**

en sous-location, dans un intérieur tranquille, de préférence aux abords de la gare, pour consultant, une fois par semaine.

Offres écrites sous chiffres P 12355 F, à Publicitas, Fribourg.

**Commerce à remettre**

dans importante station climatique, librairie - papeterie tabacs

Commerce facile et agréable. Convientrait pr personne ayant besoin de l'altitude et de repos. Adresser offres sous P 2689 S, à Publicitas, Sion.

**ON DEMANDE**

une

**Sommelière**

pour un café de campagne. Entrée tout de suite. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12358 F.

**Jeune homme**

de 16 à 18 ans, robuste et actif, est demandé deux fois par semaine, pour nettoyage, dans maison d'alimentation de la place. S'adresser : Case postale 8154.



**VALENTINE**

la belle peinture qui sèche en 4 heures. En vente chez tous les droguistes et carrossiers. Gros : Negocias, S. A., Genève. 9129 G

**CONSÉCRATION DES ÉVÊQUES CHINOIS : 11 juin**

**Voyage à Rome et Assise**

du 6 au 14 juin

180 fr. en III<sup>me</sup> classe ; 250 fr. en II<sup>me</sup> classe.

Renseignements et inscriptions : Œuvre Saint-Justin, Fribourg, chèques Ita 846.



Agence générale à Fribourg : Perrin et Weck

**Assurances Auto, Accidents, Vol, Responsabilité civile**

**Le docteur A. Fischer**  
 médecin spécialiste  
 estomac, intestins, foie, cœur et maladies internes  
 Diagnostic aux rayons X — Cures avec résultats très favorables.  
**Institut électro-médical et à divers rayons**  
 Traitement spécial des rhumatismes, de la sciaticque, de la goutte, des maladies des nerfs et des reins, de la bronchite et des états dyspeptiques.  
 Tél. 23.940 Berne, Spitalgasse, 40.  
 Consultations 9 à 12 h. et 2 à 5 h.

On demande à acheter  
**Immeuble avec jardin**  
 Faire offres par écrit sous chiffres  
 P. 12.224 F. à Publicitas, Fribourg

SALLE DE LA GRENETTE  
 Lundi 15 mai, à 20 h. 30  
**AUDITION**  
 de l'orchestre du collège Saint-Michel  
 Direction : M. L. Stecklin, professeur,  
 avec le concours de la Schola (chœur d'hommes)  
 Direction : M. J. Gogniat, professeur  
 Prix des places : 1<sup>res</sup> Fr. 2.— ; 2<sup>mes</sup> Fr. 1.—  
 (impôt compris)  
 Location au magasin de musique L. von der Weid.

**MISES DE FLEURIES**  
 Pour cause de décès, la soussignée exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **jeudi 18 mai, à 13 h.**, les fleuries en foin et regain de la contenance de 30 poses, ainsi que 5 poses de froment d'automne et 2 poses d'avoine situées aux Motteyses, près Estavayer-le-Gibloux. 12317  
 Emplacement pour les fourrages. Terme pour le paiement.  
 L'exposante :  
 Mme veuve Joseph Favre, à Estavayer-le-Gibloux.

**Garages pour autos**  
 en béton armé, démontables.  
 Parois simples, av. portes Fr. 775  
 Parois doubles, av. portes Fr. 950  
 Constructeur de garages G. Hunziker, Anet.



**Webber**  
 MENZIKEN  
 Cigares d'une qualité incomparable!

**Nos nouveaux prix pour les sandales**

**Sand. flexibles**  
 doubles semelles

Nos 22-26	27-29	30-35	36-42	43-47
Fr. 4.90	5.90	6.90	7.90	9.80

avec semelles crêpe

Fr. 4.90	5.90	6.90	7.90	9.80
----------	------	------	------	------

en rindbox, brun, souple

Fr. 5.90	6.90	7.90	9.80	10.80
----------	------	------	------	-------

Sandales vissées, brunes ou noires

Fr. 5.90	6.90	7.90	9.50
----------	------	------	------

**KURTH, Fribourg**  
 Nous ressemelons toutes les sandales avantageusement.

**MAUX DE TÊTE** Migraines  
**CÉPHALINE** Insomnies  
 Petitat, pharm. Yverdon  
 Douleurs  
 Antinévralgique préféré, sans effet nuisible.  
 Plus de 35 ans de succès 410-1  
 Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies.



**L'annonce agit comme un marteau**

L'annonce de journal possède, sur tous les autres moyens de publicité, le grand avantage de vous permettre d'inculquer au public, comme on enfonce un clou, les arguments favorables à vos articles ou à votre maison. En effet, l'annonce de journal agit toujours sur un public déterminé, groupé autour du journal. Ce public reçoit jour après jour son journal qu'il attend avec impatience. Chacun cherche dans son journal des nouvelles intéressantes et comme le journal se paie, chacun en veut pour son argent; aussi ne se contente-t-on pas de regarder le journal, mais on l'épluche! Chaque journal fait surgir autour de lui un groupe homogène de lecteurs. Or pour gagner la faveur des groupes formés autour des différents journaux, est-il un moyen plus direct, moins coûteux et plus efficace que l'annonce?

**Préférez l'annonce à tout autre moyen publicitaire**

**Postiches**  
 soit : perruques, nattes, chignons, etc.  
 Adressez-vous en toute confiance au 12262  
**SPÉCIALISTE**  
**Louis Mœhr**  
 posticheur  
 Fribourg, 56, rue des Alpes, (à côté de l'Aigle-Noir).

**Un Domestique**  
 de campagne, sachant faucher, pourrait entrer tout de suite ou à volonté. Gages selon entente.  
 Adr. : Frères Stauffer, le Devent-s-Orbe.

**Baume St-Jacques**  
 de C. Trautmann pharm. Bâle  
 Prix : Fr. 1.75  
 Contre les plaies, ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, d'artres, eczémas, coups de soleil. Dans toutes pharm. 1301-2 Z  
 Dép. gén. : Pharmacie St-Jacques, Bâle.

**A louer à Gambach**, près de la gare, pour le 25 juillet, un  
**GARAGE privé**  
 S'adr. par écrit, sous chiffres P 12.310 F, à Publicitas, Fribourg.

**A LOUER**  
 pour le prix d'un appartement vide, appartement meublé de deux chambres, cuisine et salle de bains.  
 S'adresser sous chiffres P 12307 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande à louer ou acheter  
**boulangerie-pâtisserie**  
 S'adresser par écrit sous chiffres P 12060 F, à Publicitas, Fribourg.

**Économise du temps**  
**Timbrés**  
**A. AMMANN**  
 Fabrique de timbres  
 FRIBOURG  
 Industrie, 8. Tél. 1028.

**Appartements A LOUER**  
 4 à 5 chambres, chambre de bains, terrasse. 6 chambres, ch. de bains, balcons, bien ensoleillées, modernes, chauffage central. Prix modérés. 12259  
 S'adresser à L. Baudère, garage de Pérolles, Fribourg.

**SITUATION**  
 On installerait, à Fribourg, bonne petite industrie sans concurrence pour personne habile, affaire de toute confiance, lucrative et d'avenir. Capital nécessaire : Fr. 1800. seulement. Travail facile.  
 Ecrire à M. Jaquier, Tour-de-Peilz, Condemine, 34.